

Les 
*jardins
collectifs*
de HAUTE-GARONNE



**LE GUIDE
POUR CRÉER
& PÉRENNISER
LES JARDINS
COLLECTIFS**

Partageons
les Jardins!





LE GUIDE
POUR CRÉER & PÉRENNISER
LES JARDINS COLLECTIFS

éditor



Le guide des Jardins collectifs que vous tenez entre les mains, élaboré en coopération avec l'association « Partageons les Jardins », illustre la volonté du Conseil départemental de la Haute-Garonne de mener des actions permettant de valoriser une alimentation saine, de qualité et de maintenir un lien social et intergénérationnel. Se reconnecter à la terre, retrouver davantage de produits locaux dans leurs assiettes, développer un esprit d'entraide et de solidarité, sont autant de souhaits que nos concitoyennes et concitoyens ont exprimé notamment à l'issue de la récente crise sanitaire.

Afin de faire face à ces enjeux, le Conseil départemental a initié en janvier 2020 une réflexion sur les jardins collectifs et familiaux dans le cadre de l'acte II du Plan pour la transition écologique. La multiplication de ces espaces à travers le territoire s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la santé publique et de protection de la biodiversité. Ce guide regorge de conseils pratiques, dresse un état des lieux des jardins dans le département et brosse une galerie de portraits de jardiniers qui inspireront sans aucun doute les habitants de la Haute-Garonne.

Avec la généralisation des jardins collectifs, le Département confirme son engagement à faire de ces espaces d'agriculture des outils d'émancipation pour le bien-être des Haut-Garonnais-e-s et des générations futures.

Sébastien Vincini

Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne



Dans le cadre de son Plan pour la transition écologique, le Département a affiché la volonté de faciliter l'accès à tous à une alimentation de qualité et de proximité. Ce plan affiche aussi la nécessité de concilier systématiquement approche sociale et environnementale.

Les jardins collectifs sont au croisement de ces ambitions. Ils permettent de renforcer l'accès à des produits frais et locaux, dont les bienfaits sur la santé ne sont plus à démontrer, et de redécouvrir le contact avec la terre, la nature et les saisons. Ils constituent une réponse aux attentes et enjeux exprimés par les citoyens lors des concertations que nous avons menées en termes d'aménagement durable du territoire, de lien social par le développement d'activités collectives, de partage et d'inclusion.

C'est pourquoi le Conseil départemental a souhaité mettre en place une politique en faveur du développement des jardins collectifs. Cette politique s'est co-construite avec les acteurs du terrain comme l'association « Partageons les Jardins » et dans une démarche de dialogue citoyen.

Le présent guide, unique en son genre, est une des réponses aux questions que se sont posées les porteurs de projets et les jardiniers lors de ce dialogue citoyen.

Jean-Michel Fabre

Vice-président Transition écologique,
Mobilités douces, Logement, Habitat

Partageons les Jardins

Depuis plusieurs années, les citoyens, les collectivités et autres acteurs du territoire ont pris conscience qu'il leur fallait anticiper le changement climatique ; ils ont mesuré leur vulnérabilité et l'importance des enjeux de transformation de leur territoire. La résilience alimentaire est un de ces défis, et c'est **collectivement** que nous pourrons le relever afin de permettre à toutes et à tous un accès à une alimentation saine et durable.

L'association Partageons les Jardins apporte des solutions concrètes et sensibles pour y répondre, en permettant notamment à celles et ceux qui prennent part à cette aventure de transformer leur mode de consommation, de créer du lien social, de se reconnecter à la terre, de sauvegarder la biodiversité, tout en créant ou en préservant des espaces végétalisés et nourriciers en zone urbaine ou péri-urbaine. Ce sont des actions qui prennent sens aujourd'hui plus que jamais, et dessinent un des chemins vers une transition écologique juste et solidaire.

Ce partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne concrétise un temps long d'échanges et de travail. Il est né d'une volonté de développer des projets ancrés sur le territoire, répondant aux enjeux de demain et correspondant aussi aux souhaits des citoyen-ne-s. Ce premier guide, issu de cette collaboration, a pour objectif d'aider les futurs jardiniers dans l'élaboration et la concrétisation de jardins collectifs, et d'essaimer autant que possible ces espaces de vie et de partage.

Nous espérons que de nombreux liens continueront de se tisser au fur et à mesure que les jardins collectifs se développeront, emportant avec enthousiasme de nombreux Haut-Garonnais et Haut-Garonnaises au sein de ces réseaux fertiles.

Les co-président-es

Sommaire

Présentations sur les jardins partagés

| | |
|---|---|
| Présentation du projet par le Conseil départemental de la Haute-Garonne | 8 |
| Présentation par l'association Partageons les Jardins | 9 |

11 Jardins collectifs : de quoi parle-t-on ?

| | |
|---|----|
| <i>Jardins collectifs, une grande famille</i> | 12 |
|---|----|

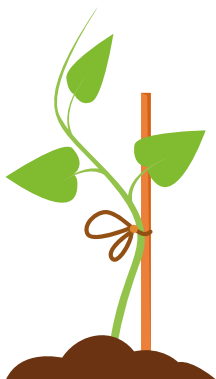
17 État des lieux des jardins collectifs en Haute-Garonne

| | |
|-----------------------------|----|
| <i>État des lieux</i> | 18 |
|-----------------------------|----|

35 Biodiversité : les vrais habitants du jardin

39 Concrétiser un projet de jardin collectif

| | |
|--|----|
| <i>De l'idée au projet</i> | 40 |
| <i>Se poser les bonnes questions pour démarrer</i> | 41 |
| <i>Les Étapes pour la création d'un jardin partagé</i> | 47 |
| <i>Les jardins familiaux</i> | 53 |



57 Les aménagements

| | |
|---|-----------|
| <i>Les aménagements incontournables</i> | <i>58</i> |
| <i>Irrigation</i> | <i>58</i> |
| <i>Sol et allées</i> | <i>60</i> |
| <i>Clôture</i> | <i>60</i> |
| <i>Espace de stockage</i> | <i>61</i> |
| <i>Mobiliers divers</i> | <i>61</i> |
| <i>Parcelles</i> | <i>61</i> |
| <i>Compostage et déchets verts</i> | <i>62</i> |
| <i>Végétaux</i> | <i>63</i> |
| <i>Espace biodiversité et animaux</i> | <i>63</i> |
| <i>Estimation des coûts</i> | <i>65</i> |

67 Comment faire vivre un jardin collectif de manière pérenne

| | |
|--|-----------|
| <i>S'y mettre à plusieurs</i> | <i>68</i> |
| <i>Un jardin vivant</i> | <i>70</i> |
| <i>La multiplicité des usages</i> | <i>72</i> |
| <i>Rhizomer</i> | <i>74</i> |
| <i>Les essentiels de la communication</i> | <i>76</i> |
| <i>Les bonnes idées du réseau des jardiniers</i> | <i>78</i> |

| | |
|---|-----------|
| <i>Pour aller plus loin – Webographie</i> | <i>88</i> |
|---|-----------|



Présentations sur les jardins partagés

Face aux enjeux liés au changement climatique, le Conseil départemental est résolument engagé dans la transition écologique. En 2020, dans le cadre de son acte II du Plan pour la transition écologique, il a souhaité mener une réflexion autour du développement des jardins collectifs publics, avec la volonté d'accompagner l'émergence d'un véritable réseau de jardins et jardiniers, dans une démarche ouverte de dialogue citoyen auprès des acteurs impliqués.

La crise sanitaire de 2020 a mis en évidence la nécessité de relocalisation de l'alimentation, le besoin fort de partage, de liens sociaux et de re-connexion avec la nature et la terre des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais. Des enjeux multiples et divers auxquels répondent parfaitement les projets de ces jardins qui allient production, inclusion, respect de l'environnement et des Hommes, animation du territoire, dans une dimension collective et publique.

Fort de ce constat, le Conseil départemental, en partenariat avec l'association Partageons les Jardins, a invité les publics concernés à deux journées de co-construction d'une stratégie départementale afin de recueillir leurs besoins et de trouver des solutions collectives pour promouvoir l'implantation et pérenniser l'existence de ces jardins.

En effet, le Conseil départemental s'appuie depuis plusieurs années sur une démarche de démocratie participative pour impulser de nouvelles politiques

publiques et prendre objectivement en compte les attentes des citoyens. De nombreuses directions du Conseil départemental se sont impliquées autour de ce nouveau projet car les thématiques sont riches et variées, à l'image des compétences de l'institution : social, vie associative, agro-écologie, habitat, collèges, économie sociale et solidaire...

Ce guide est ainsi né du travail conjoint du Conseil départemental et de l'association Partageons les Jardins dont l'expertise et le retour d'expériences sont reconnus de tous les jardiniers. Il a pour ambition de répondre aux nombreuses questions des jardiniers issues des journées de concertation¹ et de fournir un premier outil opérationnel et collectif. Son but est d'aider méthodologiquement les porteurs de projets pour la création et la pérennisation des jardins collectifs, mais aussi de vous faire découvrir au travers d'initiatives inspirantes et de témoignages toute la richesse et les apports de la vie dans les jardins collectifs.

**Le Conseil départemental
de la Haute-Garonne**

1 – Vous pouvez retrouver les restitutions de cette concertation ainsi que de nombreux conseils et documents sur le site du Conseil départemental : <https://www.haute-garonne.fr/actualite/concertation-jardins-collectifs>

*Journée de concertation Jardins collectifs,
8 février 2023*



Photo © Adrien Nowak

À Partageons les Jardins, nous rêvions depuis des années d'explorer avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne nos valeurs communes. Solidarité, inclusion, action sociale, transition écologique, aménagement durable du territoire, citoyenneté, santé, éducation : les sujets étaient originellement nombreux. La collaboration fut naturelle.

En 2020, avant même le Covid, le sujet des jardins collectifs a émergé. Mais il est devenu une évidence après le choc que nous avons tous subi. Les jardiniers ont effectivement vécu cette période angoissante plus sereinement que les autres.

Malgré les complications liées à cette période, nous avons entamé un partenariat basé sur deux axes : l'organisation d'un colloque et la rédaction d'un guide des jardins collectifs. L'idée de créer un événement réunissant un maximum d'acteurs et d'actrices des jardins partagés, familiaux, pédagogiques et autres nous a enchanté. Grâce à l'union de nos compétences, nous avons organisé un événement fédérateur. Ce ne fut pas un colloque mais une grande journée de concertation ayant pour thème : la création et la pérennité des jardins collectifs de la Haute-Garonne. Plus de 100 jardinières, jardiniers, animatrices, élus et autres se sont attablés pour réfléchir aux besoins des jardins collectifs existants et à ceux des porteurs de nouveaux projets. La récolte fut riche.

Ce guide est nourri de la production de cette journée. L'autre source vient de nos dix ans d'expériences en animation du réseau local et en accompagnement à la création de jardins partagés. Plus de soixante jardins engendrés, ce n'est pas rien. Notre association a été fondée sur la réunion de personnes œuvrant pour la diffusion de la nature en ville et le développement de jardins collectifs dans tous les territoires. Nos missions sont donc d'encourager et de soutenir ces initiatives, c'est ce que ce partenariat permet.

L'assemblage éclectique de bénévoles, d'élus, de techniciens, de salariés d'associations, de volontaires et autres a donné beaucoup de saveurs à cette aventure. La diversité de nos points de vue, de nos temporalités, de nos manières de travailler furent un bel exemple d'intelligence collective. Nous remercions toutes les personnes ayant apporté leurs petites ou grandes contributions à ce guide.

L'association Partageons les Jardins

*Friche partagée,
Les bouquetins à Toulouse*



Photo © Partageons les Jardins





De quoi parle t-on ?

| | |
|---|----|
| <i>Jardins collectifs, une grande famille</i> | 12 |
| • Un peu d'histoire | 12 |
| • Les jardins familiaux | 13 |
| • Les jardins partagés | 13 |
| • Les jardins solidaires | 14 |
| • Les Incroyables Comestibles | 14 |
| • Les jardins pédagogiques | 14 |
| • Les jardins thérapeutiques | 15 |

De quoi parle-t-on ?



Jardins Ouvriers,
Groupe Léon Théliér

Photo © DR

Un peu d'histoire

Les jardins collectifs ont deux origines, l'une est française, l'autre américaine. Avant de détailler cette double antériorité, il faut souligner que cette pratique a existé à toutes époques et dans toutes contrées, sous des formes variables. Se regrouper pour produire collectivement des aliments en cultivant une certaine idée d'autonomie ne date pas d'aujourd'hui. À l'époque contemporaine, cette tradition s'est poursuivie tout en répondant aux enjeux sociaux et fonciers de son temps.

C'est en France (mais aussi en Angleterre et en Allemagne), à la fin du XIX^e siècle, que l'on fait généralement remonter l'histoire des jardins collectifs. Entre bienfaisance et considération nouvelle pour les classes laborieuses, différentes personnalités comme Gustave Lancry, Félicie Hervieux et l'abbé Jules-Auguste Lemire mettent au point les prémices des jardins ouvriers. Ces élites cherchent des moyens pour améliorer les conditions de vie pénibles des familles ouvrières de l'époque et les problèmes sociaux qui en découlent. Mis à disposition pour la production vivrière, ces premiers jardins permettent une relative indépendance alimentaire tout en consolidant les liens familiaux.

La seconde origine des jardins collectifs se trouve à New York, dans le courant des années 1970. Là encore, il s'agissait de répondre à une crise sociale par la culture du végétal. La désindustrialisation de la ville américaine crée des friches dans plusieurs quartiers ainsi qu'une situation économique inquiétante. Au cœur de ce paysage morose, un groupe d'artistes militants décide d'investir un terrain vague pour en faire un jardin et offrir aux riverains un endroit de beauté, de nature et d'espoir. Impliquant les habitants dans le fonctionnement du lieu, ce jardin est le premier « community garden ».

Une multiplicité d'effets

Les jardins collectifs à l'image de leur genèse, répondent à une grande variété d'enjeux. Ils sont des lieux de production de fruits et légumes, assurant aussi bien la subsistance que la connaissance des cycles saisonniers et l'accès à une nourriture fraîche, riche en goût et en nutriments. La dimension collective ouvre un espace d'échanges sociaux.

Jardins collectifs, une grande famille



Définition

Le foisonnement de termes liés au jardinage groupé révèle une savoureuse variété d'approches et d'usages. Ouvriers, partagés, familiaux, solidaires, communautaires, pédagogiques, le champ est vaste. De nombreuses tentatives ont été menées tant au niveau de l'Assemblée nationale que dans le monde universitaire pour délimiter ces catégories et trouver les mots justes pour les rassembler. Mais ceux-ci se promènent d'époques en traductions et ne se laissent pas si facilement dompter. La réalité est plus floue que les définitions. Dans ce guide, nous avons choisi de qualifier tous les jardins non marchands et non individuels de « collectifs » afin d'englober les différentes réalités tout en intégrant ce qu'ils ont de commun.



Des personnes d'âges différents, d'origines culturelles ou sociales variées se croisent et interagissent. Espaces d'apprentissage de la vie collective, on y entretient une citoyenneté active. Qu'elle vienne d'un amour du vivant ou de la conscience d'une responsabilité globale, la part écologique y est également importante. L'accueil de la biodiversité, la gestion de l'eau et des déchets sont des sujets majeurs. Ces thèmes sont développés au cours d'animations d'éducation à l'environnement lorsque le jardin sert de support pédagogique. Notons pour finir que les bienfaits du jardinage, prouvés scientifiquement, sont nombreux tant sur le plan physique que psychique.

Les catégories suivantes ne sont donc pas à opposer. Il s'agit de formes multiples issues d'histoires, de besoins différents et complémentaires.

Les jardins familiaux

Les jardins familiaux remplacent étymologiquement les jardins ouvriers après la Seconde Guerre mondiale. Le Code rural leur donne un cadre légal à partir de 1952. Gérés par des associations, ils sont, entre autres, exonérés de charges foncières et exemptés de droits de préemption des SAFER. Ceci-dit, il existe aussi beaucoup de jardins familiaux administrés par des municipalités en direct ou par le biais du Centre Communal d'Action Sociale.

Les jardins familiaux occupent des terrains privés ou municipaux. Ils sont constitués d'un nombre variable de parcelles louées aux adhérents du jardin. La surface traditionnelle des parcelles est de 200 m². Depuis peu, certaines ont été divisées en deux ou plus pour répondre aux nouveaux usages et réduire les listes d'attente. Chacune des surfaces allouées est habituellement équipée d'un cabanon de rangement et d'un composteur. L'eau issue de puits ou du réseau d'eau potable est accessible à tous. Les frais sont répartis entre les jardiniers de manière équitable. Certains jardins imposent des conditions d'accès (lieu de résidence, revenus, constitution familiale), d'autres pas. Un règlement intérieur vient fixer les règles de fonctionnement du jardin. Il est le plus souvent rédigé par l'organe gestionnaire du jardin.

En France, la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs est la principale représentante de ces jardins. Elle « crée, réhabilite, aménage, développe, gère, anime et défend ses groupes de jardins adhérents ». D'autres fédérations existent également.

Les jardins partagés

Les jardins partagés sont une version française des jardins communautaires nord-américains. Ils se sont développés en intégrant les données urbaines et sociologiques propres à notre pays. Il n'existe pas de cadre légal pour cette catégorie de jardins. La définition est donnée par le JTSE (Jardin dans Tous Ses États), le réseau national des jardins partagés : « un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village ». Ces jardins n'ont donc pas de forme préconçue, ils se construisent à partir des besoins des habitants d'un lieu. Ils peuvent être composés de parcelles individuelles aussi bien que d'une seule parcelle collective.



Jardins familiaux de Tournefeuille



Photo © Adrien Nowak



Photo © Partageons les Jardins

*Jardins partagés
des Sept Deniers*

Ils n'ont pas non plus de règlement intérieur commun puisque la rédaction de ce document est réalisée à la conception du jardin. Il est modifiable et s'adapte aux besoins induits par les variations du groupe dans le temps. Une Charte Nationale des Jardins Partagés, enrichie parfois localement, existe et impose tout de même des principes communs : gestion participative, respect de l'environnement, animation territoriale, mixité des usages et des publics. Il existe des jardins partagés au cœur de villes, de villages, de résidences, d'entreprises, de cimetières, de zones artisanales, de prisons, de maisons de retraite...

Une dizaine de réseaux régionaux constituant le réseau national depuis 1997 créent du lien entre les jardins et diffusent les valeurs de jardins partagés sur leur territoire.

Les jardins solidaires

Le concept de solidarité dans les jardins est varié mais suppose d'une façon ou d'une autre une attention particulière à un public fragile. À ne pas confondre avec les jardins d'insertion qui permettent à des personnes éloignées de l'emploi de se reconstruire socialement tout en réintégrant le monde professionnel.

Ces jardins ont une destination économique qui les écarte de notre définition. La solidarité dans un jardin peut induire qu'une partie de la production des jardiniers soit destinée à un public dans le besoin. Ces personnes fragiles à différents points de vue, peuvent se voir attribuer prioritairement des espaces, obtenir des tarifs préférentiels allant jusqu'à la gratuité. Des modèles proposent également des surfaces comparables aux productions maraichères, permettant de produire à plusieurs des quantités permettant une autosuffisance alimentaire.

Les Incroyables Comestibles

Les Incroyables Comestibles ou Incredible Edible ont été créés en 2008 par un groupe d'habitants d'une petite ville d'Angleterre. Il s'agit à présent d'un mouvement mondial qui vise à produire de la nourriture saine et partagée pour tous dans une démarche de gratuité. Chaque groupe agit en accord avec la Charte Fondamentale des Incroyables Comestibles. Concrètement, il s'agit souvent de bacs cultivés par un groupe d'habitants et installés sur l'espace public. N'importe qui peut s'y servir pour s'alimenter librement. Le slogan : Planter, Cultiver, Partager.

Les jardins pédagogiques

Les jardins pédagogiques sont des jardins servant de support à des activités éducatives. Ils ont pour objectif principal l'illustration d'apprentissages. Ils peuvent prendre place au sein d'établissements scolaires et d'enseignement supérieur mais aussi dans des contextes associatifs privés ou sur des zones municipales. Récemment, un jardin éducatif a été réalisé dans une déchetterie afin de sensibiliser le public à la réduction des déchets. Le plus souvent en effet, le propos éducatif est lié aux disciplines imprégnées d'écologie. Mais on y apprend également des règles de savoir être et d'organisation collective. Le niveau d'implication des participants dans la gestion est très variable. Tous partagent néanmoins l'idée que la pratique est indispensable à l'intégration des savoirs.

Les jardins thérapeutiques

L'objectif des jardins thérapeutiques est d'apporter des soins complémentaires à des personnes atteintes de troubles mentaux ou physiques. Outre le fait d'offrir une source de plaisir, d'être accessibles et adaptés, ils sont conçus et conduits pour poursuivre des objectifs de prévention, d'amélioration ou de maintien de la santé. Ils sont aussi réalisés pour que des professionnels de santé y mènent des activités thérapeutiques en lien avec la nature (écothérapies) ou le jardinage (hortithérapies). Ils prennent place dans des établissements de soins comme les hôpitaux, les centres d'accueil pour personnes handicapées ou pour personnes âgées, les centres d'addictologie...



Photo © Adrien Novak

Jardin pédagogique, Collège J.-P. Vernant



Photo © Alis Mirebeau

Incroyables Comestibles, Pinsaguel



États des lieux des jardins collectifs en Haute-Garonne



| | |
|--|----|
| <i>État des lieux</i> | 18 |
| • Carte des jardins collectifs de la Haute-Garonne | 19 |
| • Interviews de jardinières et de jardiniers du 31 | 20 |

État des lieux

Partageons les Jardins comptabilise, depuis sa création en 2012, les jardins collectifs de la grande région toulousaine. Cette compilation ne se limite pas à leur localisation, d'autres données comme l'historique du jardin, les surfaces cultivées ou les contacts des référents sont disponibles sur les fiches relatives à chaque jardin. Toutes ces informations sont inscrites sur la carte des jardins collectifs partageonslesjardins.fr/carte.

Une des premières actions du partenariat entre le Conseil départemental de la Haute-Garonne et Partageons les Jardins fut l'organisation d'un grand référencement des jardins collectifs du territoire. Un questionnaire en ligne et papier fut envoyé au printemps 2021 à chaque mairie du département par mail et par courrier. Plus de 100 réponses furent reçues, ce qui peut être considéré comme un score appréciable comparé à d'autres enquêtes de ce type.



Photo © Alis Mirrebeau

Jardins partagés, Montberon

Mi-2023, après actualisation des données, nous dénombrons :

- 🌿 60 jardins familiaux
- 🌿 97 jardins partagés
- 🌿 50 jardins de résidence (bas d'immeuble)
- 🌿 19 jardins pédagogiques

Soit un total de **226 jardins collectifs** en Haute-Garonne

Bien sûr, ces chiffres ne sont pas exhaustifs. D'une part, même si nous sommes attentifs à rester en contact avec les jardins collectifs référencés, il est possible que certains ne soient plus actifs ou en sommeil. D'autres part, bien que très à l'écoute des créations de jardins par le biais de la presse, de nos partenaires, des échos du terrain et des diverses campagnes de référencement, nous ne pourrions jamais accéder à la totalité des informations du territoire. Un autre frein nous empêche d'obtenir un nombre précis : le caractère privé et/ou fermé du jardin. Les personnes œuvrant dans ces jardins sont souvent moins disposées à communiquer des données.

Nous nous contenterons donc de souligner une évidence : les jardins collectifs sont liés à la densité de population. Ils se situent majoritairement en zone urbaine et ceux prenant place en zones rurales sont en général situés aux abords des grands axes routiers.

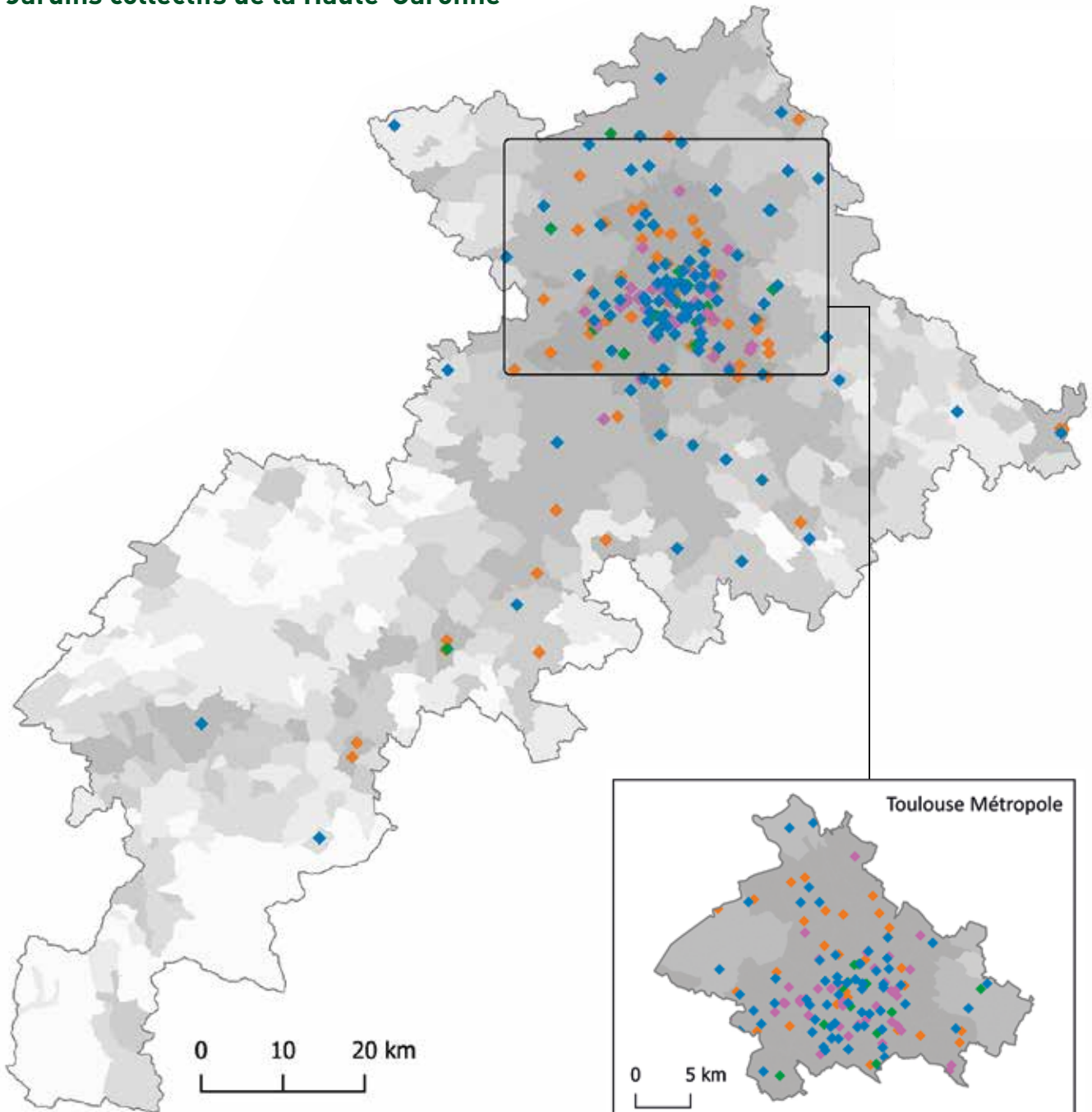
L'augmentation du nombre de jardins collectifs est aussi un constat remarquable. Nous estimons qu'il a presque doublé en 10 ans. Les besoins de renaturation, les effets de la loi climat et résilience ainsi que l'inéluctable verticalisation des villes laissent à penser que ces chiffres augmenteront encore.



Photo © Partageons les Jardins

Stand d'informations

Jardins collectifs de la Haute-Garonne



Jardins collectifs

- ◆ Jardins partagés
- ◆ Jardins partagés résidence
- ◆ Jardins pédagogiques
- ◆ Jardins familiaux

Densité de population (habitants/km²)

- < 15
- 15 - 30
- 30 - 50
- 50 - 100
- 100 - 500
- > 500



Photo © Romain Saada



Jean-Pierre Castex

Association des Jardins Ouvriers
des Argoulets AJOA, Toulouse,
1^{er} juin 2021

Comment avez-vous intégré l'AJOA ?

J'avais un métier avec des horaires décalés et beaucoup de liberté dans la journée. Le jardinage m'intéressait parce que je viens de la campagne et que mes parents avaient aussi un potager. J'ai atterri en 1984 sur la parcelle que j'ai encore aujourd'hui. Ça faisait un an que ces jardins existaient. Depuis, j'ai eu la possibilité de changer pour des endroits plus ensoleillés ou avec moins de racines mais finalement, je crois que ce sera mon jardin jusqu'au bout.

Jardinez-vous de la même façon depuis tout ce temps ?

Je cultive comme le faisaient mes parents, mes grands-parents, voire même les Gaulois ! Je remue la terre, je mets du fumier avant l'hiver et je ne fais pas de permaculture. Je ne paille pas parce que je préfère travailler le sol. Par exemple, ma rangée de tomates, je la griffe et je la bêche quand il y a de l'herbe. Souvent, après la pluie je rebêche. Ça fait du bien aux cultures. J'ai appris en regardant les anciens travailler. Quand j'étais petit je participais aussi. Alors quand j'ai eu mon jardin, je n'ai pas eu de mal à le cultiver.

Qu'est-ce qui vous attire au jardin à part produire de la nourriture ?

Le passe-temps : je me régale à m'occuper du potager. J'aime la nature aussi, les animaux. Dès que je vois un oiseau, je le prends en photo. Il y a également le contexte social. Ce que j'aimais dans mon travail, je le retrouve dans le jardin. J'étais contrôleur de train. Je voyais du monde, je discutais beaucoup. Et là, je fais pareil. Il y a une grande mixité dans ce jardin. On a des cadres et des médecins qui côtoient des ouvriers. On a des gens de toutes provenances, de toutes communautés. Tous nous font profiter de leur autre culture : la cuisine des fleurs, des graines de tomates ancestrales, des menthes venues d'ailleurs etc. On a tous les âges aussi. Notre doyenne a 85 ans.

Pourquoi avez-vous intégré le bureau de l'association ?

J'y suis entré dans les années 90 parce qu'il y avait besoin de monde. Nous sommes huit, ça tourne. Nous gérons les demandes de jardins, faisons en sorte que les gens s'entendent bien. Il y a eu la fin des produits phytosanitaires à gérer mais ça s'est plutôt bien passé. On surveille aussi la gestion de l'eau pour ne pas qu'il y ait de gaspillage. On préserve nos jardins. On les défend parfois. Maintenant, ça me tient beaucoup à cœur.

Photo © Romain Saada



Jardins Ouvriers
des Argoulets

Photo © Alis Mirebeau



Jardinier aux jardins familiaux de Périole



Bernard Guigou

Président des Jardins Familiaux de la Garonne, 8 juin 2021

La Fédération des Jardins Familiaux de la Garonne gère plusieurs sites sur le territoire de Toulouse Métropole, qu'ont-ils en commun ?

Nos six sites, représentant 530 parcelles, partagent principalement le même règlement intérieur. Ce règlement leur donne, entre autres, une ressemblance formelle. Étant bénévoles, nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir des différences. Cela compliquerait la gestion globale. À ceci s'ajoute l'accès aux formations ou animations qui s'adressent et sont diffusées à l'ensemble des jardiniers.

Ces formations sont-elles destinées à accueillir les débutants ?

Il s'agit plutôt de formations thématiques sur l'eau, le compost ou autres. L'apprentissage du jardinage se fait en regardant le voisin par-dessus le grillage. Parfois, nous mettons à disposition des petits cadres d'une dizaine de m² pour qu'ils se fassent la main pendant une année. S'ils se plaisent, nous leur attribuons ensuite une parcelle plus grande.

Y a-t-il des conditions d'entrée au jardin ?

Oui, nous avons un comité qui se réunit régulièrement pour décider des attributions. Nous favorisons les habitants de logements sociaux, mais si trois personnes sont dans ce cas, la quatrième pourra faire exception.

Le but est qu'il y ait un mélange de populations. De même, nous mettons les familles en priorité mais des personnes seules sont aussi acceptées.

L'organisation des jardins en espaces individuels indépendants permet-elle une vie collective ?

Une rencontre annuelle a lieu par site où, après la partie administrative, nous partageons un repas et éventuellement un concours de boules. Nous avons également des moments de jardinage collectif car tout jardinier doit trois heures par an pour l'entretien ou l'aménagement du lieu. Il peut s'agir de nettoyer les allées ou de planter des haies. Dans ce cadre de chantiers collectifs, nous avons monté des chalets servant de salles communes où les jardiniers peuvent se retrouver. Nous avons aussi fait installer des toilettes et des barbecues pour que des temps de convivialité puissent exister. Sur certains sites, nous cultivons des variétés anciennes destinées à un conservatoire associatif, sur d'autres nous cultivons des courges pour des associations caritatives. Des trocs de plantes sont, de même, régulièrement organisés. Même si les jardins familiaux sont orientés sur la production alimentaire, nous cherchons à favoriser, depuis quelques années, l'animation et la vie collective.



Photo © Alis Mirebeau

Jardins familiaux de Périole, Balma



Photo © Héliène Ressayres

Brignemont est une commune rurale, comment le projet de potager partagé a-t-il été accueilli ?

La plupart des personnes vivant dans le village ont effectivement un lopin de terre, mais pas tous. La configuration du village ne permet pas nécessairement d'avoir un grand jardin et c'est une des raisons de la création de ce jardin. La partie potagère n'est néanmoins pas majoritaire. Cinq à sept jardiniers cultivent une très grande parcelle que nous sommes en train de réduire au profit du verger. Tous les membres de l'association sont sensibles à l'alimentation mais cela ne passe pas que par le jardin. Nous avons aussi développé un réseau amical de producteurs locaux, nous organisons un repas de rue chaque année en septembre et dernièrement, nous avons réhabilité un four à pain pour organiser des cuissons collectives.



Louis Piras

Président de l'association Jardin et Patrimoine de Brugimonte, Brignemont, 22 mai 2023

En 2008 naissait le jardin naturel, associatif, communautaire et partagé. Racontez-nous ses débuts.

À l'origine du projet, nous étions trois habitants intéressés par la mise en valeur de produits naturels. Je suis thérapeute, la deuxième personne était institutrice et la troisième ingénieure. Notre point commun c'était le bien manger. Nous avons une volonté de promouvoir une sorte d'idéal de vie en explorant la santé sous toutes ses formes : le bien manger, l'activité physique à travers des randonnées et l'alimentaire avec le jardin. Nous voulions le partager avec le plus grand nombre.

Comment êtes-vous passé de cette idée à l'aménagement de la parcelle ?

Nous avons d'abord créé une association, puis nous nous sommes mis en quête d'un terrain. Comme aucun d'entre nous n'avait de lieu suffisamment grand à proposer, nous nous sommes tournés vers la Mairie. Nous avons rencontré les élus qui nous ont mis à disposition une parcelle de 1 000 m² sur des terrains municipaux inoccupés. À partir de là, nous avons délimité la zone et très vite nous avons planté une dizaine de fruitiers côté verger, et des tomates, des artichauts, des pommes de terre et autres du côté du potager.



Photo © Héliène Ressayres

Verger du Jardin de Brugimonte, Brignemont

Quel est le fonctionnement du verger collectif ?

Nous achetons des arbres dès que notre budget le permet. L'argent récolté vient de nos diverses activités au village, c'est à dire en grande partie du vide-greniers du mois de juin. Nous organisons de grands chantiers pour bêcher, labourer ou épandre le fumier et des plus petits pour la taille hivernale. La récolte se fait au fil de l'eau. Le terrain n'est pas clos, chacun peut se servir. Nos prochains arbres seront tous issus de vergers conservatoires. C'est stimulant d'associer nature et patrimoine, nous cultivons les deux.



Photo © Adrien Nowak



Romain Agniel

Jardin du collège Jean-Pierre Vernant,
25 juin 2021

Comment le jardin du collège Jean-Pierre Vernant fonctionne-t-il ?

Nous sommes deux à porter le projet et nous avons des méthodes assez différentes quoique complémentaires. Nicolas Hobbe donne des rendez-vous réguliers sur des créneaux de 30-40 mn le midi. Ils font des petits chantiers très concrets : des semis, des plantations, des petits panneaux. Il laisse les enfants tout faire, ça avance donc assez lentement. Moi, j'y vais plutôt sur des temps longs le vendredi après-midi, en fonction de la météo et de ma disponibilité. Je pose un mot en étude pour les inviter à venir et les élèves viennent se greffer de façon un peu anarchique. Je leur donne des tâches au fur et à mesure en leur expliquant le pourquoi du comment. Ça ne me dérange pas qu'un élève soit assis sur un banc et discute avec ses copains. Ce n'est pas plus mal qu'ils soient à l'air libre. Progressivement, on leur donne des petites choses à faire. Ma technique avance plus vite, elle a permis de rendre le jardin visible. Mais d'un autre côté, elle donne moins aux élèves la sensation d'être impliqués dans le processus.

Les élèves sont-ils nombreux à venir ?

Je dirais qu'une centaine sont passés au jardin. Celles, parce que ce sont essentiellement des filles, qui reviennent ne sont pas plus d'une dizaine.

Une autre dizaine a dû venir plusieurs fois mais moins régulièrement.

Êtes-vous rémunérés pour cette activité ?

Il s'agit de temps bénévole. C'est difficile de libérer des heures salariées. De toutes façons, je ne l'ai pas demandé. Le principal nous a quand même donné quelques heures complémentaires car il soutient activement ce projet. Côté financement pour débiter le projet, on a eu 200 € ce qui est vraiment très peu. Nous n'avons pas trop insisté sur les recherches de subventions, je préfère imaginer des partenariats.

Le projet inclut-il d'autres adultes ?

Dans l'absolu, j'aimerais impliquer les parents. C'est imaginable sur le créneau du vendredi. Mais ce n'est pas évident avec le système actuel. J'aimerais beaucoup que ce soit un jardin que l'on partage avec tous, que d'autres membres de la communauté éducative comme les surveillants s'y intéressent aussi. Un des cuisiniers est venu plusieurs fois. Ils ont d'ailleurs fait leur potager à côté. C'est à la fois dommage puisque c'est en parallèle et à la fois intéressant parce qu'ils cultivent d'une manière beaucoup plus conventionnelle que nous. Ça permet d'ouvrir la discussion.

Jardin pédagogique Collège J.-P. Vernant



Photo © Adrien Nowak



Photo © CD31

Stéphanie Ballereau



Stéphanie Ballereau et Viviane Berlin

Association Graines de Sel, jardin
pédagogique de Salies-du-Salat et jardin
partagé de Mane, 26 mai 2021

Comment vous êtes-vous rencontrées ?

VB : Au départ, il y a une invitation de la mairie de Salies qui tombe dans nos boîtes aux lettres pour venir parler du « Salies de demain ». C'était à peu près au début de l'année 2017. Au cours de cette réunion où s'étaient rendues des personnes qui ne se connaissaient pas, un tas de sujets sont évoqués.

Jardin partagé de Mane



Photo © Aurelien Ferreira

Parmi les participants, quatre ou cinq pensent à des jardins partagés. On découvre donc que l'on n'est pas seul.

SB : De mon côté, j'étais déjà en recherche d'un jardin. Je viens de la campagne et dans ma famille on a toujours eu un gros jardin potager. Quand je suis arrivée à Salies, on a acheté une vieille maison sans jardin. Cet appel de la mairie m'a permis d'entrer en contact avec des personnes qui avaient les mêmes envies que moi.

Vous avez finalement trouvé deux jardins.

VB : La recherche de terrain n'a pas été simple mais grâce à l'Association diocésaine de Toulouse et à la Communauté de Communes du Cagire Garonne Salat, nous avons finalement obtenu des conventions pour la mise à disposition de deux parcelles : une de 500 m² à Salies et une de 3 000 m² à Mane.

De quelle façon avez-vous attribué un usage particulier à ces terrains ?

SB : Le petit est à 500 m des écoles de Salies. Il est tout en long et fermé des deux côtés. Ça se prêtait bien à recevoir des enfants. Il faut aussi préciser que je suis animatrice jeunesse. Je travaille pour une association qui s'occupe du périscolaire aussi bien au collège qu'à l'école primaire. Nous venons au jardin avec les enfants de l'ALAE les mercredis matin. Ils ont entre 4 et 10 ans. Nous recevons aussi des collégiens qui ont trop d'heures de retenues et qui viennent faire quelques travaux. À part en hiver, les classes maternelles et primaires viennent chaque semaine cultiver leur parcelle en autonomie. Nous avons impliqué les enfants dans l'aménagement du jardin mais ce sont nous, les adultes bénévoles de l'association Graines de Sel, qui l'entretiens. Il est divisé en trois parties. D'abord deux grands rectangles potagers et aromatiques puis la mare et un lieu où l'on peut installer des tables. Derrière se trouvent les petits carrés potagers des écoles. Nous avons aussi des composteurs et des toilettes sèches adaptées aux enfants. C'est un lieu de plaisir et de découverte. Ils y apprennent à cultiver mais aussi à observer. Entre la prairie et la mare, il y a de quoi faire.

VB : Quand on a eu accès au terrain, on a tout débroussaillé. C'était devenu un roncier autour de deux arbres fruitiers. Nous y avons mis de l'ordre et avons dessiné de petits espaces, petit à petit, car nous avons tous un métier et des enfants. C'est plutôt une histoire de femmes même si des messieurs s'en sont mêlés parfois.



Photo © Aurélien Ferreira

Jardin Pédagogique Salies-du-Salat

Au jardin, il n'y a qu'une seule règle c'est de ne pas courir. Mais, on a le droit de gratter la terre. Les enfants connaissent les gestes appris chez les grands-parents. Les papis et mamies nous donnent des plantes. Ce jardin c'est aussi beaucoup de générosité.

Le jardin de Mane a mis plus de temps à trouver sa destination. Une orientation vers la permaculture a pris place au début. Les participants y étaient nombreux, les idées et la diversité des points de vue aussi. Comme le jardin est sur la route de la déchetterie, beaucoup de monde passe devant. Certaines constructions comme un immense tipi à haricots ont beaucoup impressionné les habitants. Chacun s'est installé comme il avait envie, là où il voulait. On a une culture de la propriété. Chacun gère son petit bout de terre. On n'est pas habitué à partager et à faire ensemble. Les alternatifs et les conventionnels ont eu du mal à se mélanger mais ils ont donné une forme

et du volume au jardin. De cette période, il ne reste plus grand monde. Le Covid est passé par là. Depuis, le jardin a retrouvé une ouverture. Il est très beau.

SB : *Il y a entre autres deux jardiniers retraités qui s'occupent très bien du jardin. D'autres personnes les ont rejoints. Par exemple, une femme ayant un petit jardin dans un autre village mais souhaitant apprendre à jardiner ici. L'association organise des événements pour les Rendez-vous au jardin au mois de juin, des échanges de graines, de plantes, un marché de créateurs locaux, etc. Nous pensons que ce sont des occasions de rencontres pour les jardiniers et des moyens d'inviter les habitants.*



Photo © Héliène Ressayres



Élodie Lambert

Présidente comité Toulouse FNJFC,
21 mai 2021

Comment est organisée la Fédération des Jardins Familiaux et Collectifs à Toulouse ?

La FNJFC a son siège à Paris et s'organise localement en comités dans différentes villes. Les modifications réglementaires locales doivent être validées par le conseil d'administration national. La Fédération est propriétaire des trois sites que nous gérons à Toulouse : 17 jardins (parcelles) à Bourrassol, 43 à Ginestous et anciennement 30 à Lalande.

Nous avons été contraints de vendre ce terrain car la Mairie l'a préempté pour y construire une école. 30 nouveaux jardins ont été créés à la place à Borderouge, chemin de Virebent en 2020.

Quelle est la taille moyenne de ces jardins ?

Autrefois, les personnes avaient des parcelles de 250/300 m². Maintenant, quand quelqu'un s'en va, on partage sa parcelle en deux pour répondre au nombre croissant de demandes mais aussi parce que la plupart ne veulent plus de grands jardins. En 1920, il y avait 47 000 parcelles de jardins en France. Dans les années 70, il y a eu un recul. Avec le développement économique, les gens avaient de quoi se nourrir dans les magasins. Depuis quelques années, le jardinage revient dans les pratiques. Une partie des demandes provient de personnes jeunes qui voient le jardin comme un moyen de rencontres plus que de production alimentaire. Notre règlement impose une mise à l'essai d'un an. Le jardin peut être un lieu de convivialité mais le but c'est de cultiver sa parcelle.

Les pratiques de jardinage ont-elles changé avec le temps ?

Il y a des évolutions. Certains jardiniers très traditionnels ont arrêté de se servir de leur motoculteur à force de nous voir utiliser des grelinettes. Nous ne nous permettons pas de leur dire ce qu'ils doivent faire. Ils observent et après, ils réalisent que finalement, ça a l'air efficace. Pour les herbes indésirables c'est pareil, ils passent un temps fou à désherber au printemps, alors que les jardiniers qui paillent leurs jardins peuvent profiter des premiers rayons de soleil en lisant sur une chaise longue. Le comité achète de la paille bio pour tous. On se fait aussi livrer du BRF (Bois Raméal Fragmenté) à volonté. Nous, les plus anciens, à l'origine, nous agissions en ce sens surtout pour protéger la planète alors que maintenant les jardiniers veulent manger bio pour protéger leur santé. Le principal c'est que les pratiques changent vers un respect plus important de l'environnement. Nous les y encourageons.

Photo © Héliène Ressayres



Jardins Familiaux, Toulouse Ginestous



Photo © Alis Mirebeau



Anna Larrue

*Présidente du jardin Ici et Maintenant,
Montberon, 7 juin 2021*

*Pouvez-vous nous aider à imaginer le jardin
partagé Ici et Maintenant ?*

*C'est un jardin situé sur une parcelle municipale
au cœur du village. Légèrement caché, il prend
place dans un environnement naturel.*

*Il est entouré de bois, d'un grand espace vert
et du rucher municipal. L'ensemble du jardin
est collectif. À l'entrée, nous avons aménagé
des bacs au sol autour desquels on déambule.
On y trouve des aromatiques vivaces et plus loin
des légumes. Nous avons des bacs à compost
sur le côté. Au fond, nous avons planté des arbres
fruitiers aux pieds desquels nous avons installé
de la livèche, du thym, de la sarriette et d'autres
aromates. Nous avons aussi une haie de petits
fruits : groseilliers, cassis, framboisiers, muriers.
Nous essayons d'aller vers un maximum de mélange
de variétés et d'espèces. Ça se fait petit à petit.*

*Considérez-vous ce jardin comme un espace
d'expérimentations ?*

*À Montberon, presque tout le monde a un jardin
individuel. Dans le jardin partagé, nous essayons
de nouvelles techniques. Certains ont des informations
sur le jardin au naturel mais n'ont pas forcément
l'élan de le faire chez eux. Nous essayons ensemble
et ces expérimentations entrent ensuite dans
les jardins. Ce peut-être le contraire également.
C'est aussi ça le partage.*

*C'est avant tout un espace de convivialité.
La dynamique tourne autour du faire ensemble.
Ici et maintenant veut dire Initiatives citoyennes
intergénérationnelles. L'adhésion se fait par famille.
Quand les personnes viennent, les enfants sont
bienvenus, qu'ils participent ou qu'ils jouent à côté.
Plusieurs générations se côtoient, des plus jeunes
aux plus âgés.*

Les adhérents sont-ils tous des jardiniers ?

*Nous sommes moins d'une dizaine de jardiniers
à venir presque chaque dimanche pour entretenir
le jardin. Le jardin existe depuis douze ans et la ville
est en expansion, les autres adhérents sont nombreux.*



Photo © Alis Mirebeau

Jardin Ici et Maintenant, Montberon

*Ils nous rejoignent lors des moments particuliers :
ateliers boutures, fabrication de nichoirs, ateliers
semis, etc. Nous faisons aussi des repas partagés
et organisons parfois de petits événements
avec d'autres associations locales. Nous avons,
par exemple, réalisé la « soupe des poilus »
pour le repas après la cérémonie du centenaire
du 11 novembre avec les courges du jardin.
Ces partenariats entre associations sont très riches
pour la vie communale.*



Photo © Frederic Scheiber



Mickaël Karsenti

Jardin partagé de la Résidence sociale des Violettes, Toulouse,
13 décembre 2022

Expliquez-nous comment ce jardin est né deux fois ?

En 2017, un premier jardin hors-sol a pris place sur la dalle couvrant le parking souterrain. Pour des questions de poids, on ne pouvait pas y installer de gros volumes de terre. Nous avons donc jardiné dans de grands sacs en géotextile. Avec la réhabilitation de la résidence, ce jardin a disparu.

Un nouveau jardin est alors apparu.

Des personnes de Partageons les Jardins sont passées à nos domiciles avant les travaux pour nous demander si l'on souhaitait créer un jardin partagé ou autre chose. Il y a eu une réunion où le bailleur nous a parlé des espaces verts et du jardin qui remplaceraient la dalle. Ils nous ont montré un plan et les aménagements possibles. Après, il y a eu une grande fête pour faire connaître le projet. Plus tard, pendant différents ateliers, on a choisi le plan, on a réparti les parcelles par tirage au sort et on a écrit le règlement intérieur. On a pu alors se mettre à jardiner.

Es-tu satisfait des cultures de ta parcelle ?

Ça n'a pas été compliqué. J'ai acheté mes plants, on a mis un coup de bêche et j'ai tout planté. Je n'ai fait qu'arroser. La terre était pleine de cailloux, je n'y ai rien ajouté et ça a poussé comme jamais, J'ai mangé de la pastèque et du melon tout l'été. Ça a été directement du producteur au consommateur. On la coupait et on la mangeait sur place.. Un bon exemple de circuit très court.

Quel est ton rôle au jardin ?

Aucun, je suis un simple jardinier. Mais, quand on a envie de proposer quelque chose, on le fait. Cet été, par exemple, on a fait des barbecues avec Kader et on a invité tout le monde. Tu as beau mettre une annonce et écrire sur la messagerie des jardiniers, ce sont souvent les mêmes qui viennent. Ce n'est pas grave. On en a organisé tout l'été. C'était convivial, on parlait de tout et de n'importe quoi.

Lancez-vous les invitations en dehors du groupe de jardiniers ?

C'est en bas d'immeuble. S'ils veulent descendre et venir avec nous, ils sont bienvenus. On les appelle quand ils sortent sur leur balcon. Certains nous rejoignent. C'est bien de pouvoir échanger avec eux aussi.



Photo © Frederic Scheiber

Jardin Partagé
Résidence Les Violettes, Toulouse



Photo © Alis Mirebeau



Marie Diop

*Incroyables Comestibles, Pinsaguel,
24 mai 2021*

Pouvez-vous nous présenter le principe des Incroyables Comestibles ?

C'est un mouvement participatif citoyen venu d'Angleterre. L'idée est de se réapproprier l'espace public pour le transformer en jardin potager. Les acteurs des Incroyables Comestibles proposent aux passants de la nourriture abondante et gratuite qu'ils peuvent cueillir en autonomie. Il faut avoir conscience dès le départ que l'on ne dégustera pas forcément ce que l'on a planté.

D'où vous est venue cette envie ?

J'habite à Pinsaguel depuis mon enfance. Avec des amis, nous avons créé l'association Pinsaguel en transition. Parmi les diverses actions environnementales que nous avons amorcées, il y a eu ce jardin en 2020. Nous avons d'abord demandé à la Mairie l'autorisation de jardiner un petit square engazonné situé au milieu de notre lotissement. Quand ils ont accepté, nous avons distribué des papiers dans les boîtes aux lettres et abordé directement les voisins pour les inviter à une réunion d'informations. À la suite de cette réunion, nous nous sommes réunis une nouvelle fois à l'automne pour jardiner. Le but était d'installer des cultures pérennes et relativement autonomes en eau : framboisiers, artichauts, groseillers, sauge, romarin, mélisse, menthe, sarriette... Au printemps, nous avons poursuivi nos aménagements avec un potager d'été, un composteur, un banc...

Des rendez-vous de jardinage réguliers ont-ils été fixés ?

Nous avons essayé mais ça n'a pas pris. J'envoie plutôt des mails en expliquant ce qui se passe au jardin et quand nous pensons nous rendre au jardin. Nous sommes environ cinq familles à travailler sur la parcelle. Ponctuellement, d'autres personnes apportent leur touche. Nous sommes très souples. Personne ne décide vraiment. Il n'y a pas de plan. Les personnes plantent là où elles pensent que c'est le mieux. Il n'y a pas non plus de pot commun, chacun apporte ce qu'il veut. La ferme agroécologique de la commune nous fait également des dons.



Photo © Alis Mirebeau

Incroyables Comestibles, Pinsaguel

Ce concept est-il reproductible ?

Oui, un jardin similaire est né à l'autre bout de la commune. Nous avons proposé aux habitants ayant repéré des parcelles de porter leur projet auprès de la Mairie. Celle-ci a signé une convention avec les gens du quartier après s'être rendue sur place pour vérifier la faisabilité. D'autres projets sont encore à venir. Et bien sûr, le site internet français des Incroyables Comestibles recense les parcelles des différentes villes.



Photo © CD31



Laurence Delort et Paul Morere

Jardin partagé de Pousse-Cailloux,
Toulouse, 22 juin 2021

Pousse-Cailloux est-il le premier jardin collectif réalisé avec la Mairie de Toulouse ?

L : Des jardins familiaux fonctionnaient déjà bien dans la ville, mais nous avons été le premier jardin partagé. Originellement, nous étions une bande de copains du quartier reliés par les enfants. Dès 2009, nous nous sommes réunis autour de l'envie de trouver un espace de jardinage à St-Cyprien. Le bouche à oreille nous a dirigés vers une parcelle en friche qui s'est révélée être municipale. Nous sommes allés voir l' élu de quartier, qui nous a renvoyés vers l' élu des espaces verts. De là, c'est allé très vite. La Mairie était déjà engagée dans une volonté de jardins partagés. On a eu l'impression qu'ils nous attendaient et l'on a vraiment monté le projet ensemble. Ils ont été force de proposition sur beaucoup d'éléments techniques. Ils ont amené l'eau, installé un petit verger, une cabane, une pergola, etc. On n'a pas du tout ramé. C'est aussi à ce moment-là qu'a été mise en place la Charte des jardins partagés de la Ville.

Comment s'est organisé votre groupe pour la gestion et l'animation du jardin ?

L : Cela s'est fait de façon intuitive. La porte était ouverte et nous voulions qu'un maximum de personnes puissent entrer dans le collectif.

Je pense que dans l'équipe, tout le monde avait déjà cette culture de projets à plusieurs donc ce fut assez fluide. Après l'ouverture du jardin, il y a eu un plus grand mélange de population : une partie de retraités, des voisins proches de la parcelle, comme Paul par exemple.

P : J'habite quasiment en face. Depuis que je suis petit, c'était un terrain vague. Je l'ai vu en travaux. Je suis allé voir, on m'a expliqué que c'était un jardin partagé. Au début, je passais de temps en temps et au bout d'un moment, j'ai fini par en faire partie. À présent je suis une des trois personnes qui reçoit les mails extérieurs. Je réponds aux demandes de visites, d'adhésion ou aux étudiants qui s'intéressent à nous. Je suis le guide et le communicant.

Ce jardin n'est cultivé que collectivement.

P : Oui, mais des personnes sont focalisées d'avantage sur certaines parcelles. En été, comme beaucoup partent en vacances, c'est le gros lot pour ceux qui vont au jardin. Le reste du temps, on partage sur place ce que l'on a ramassé avec les jardiniers présents. Et sinon, on envoie un mail pour dire qu'il y a des fruits et légumes mûrs et qu'il faut venir les récolter.

Jardins partagés de Pousse-Cailloux, Toulouse



Photo © CD31



Photo © Alis Mirebeau



Christine Heck

Jardinière au Jardin des Maraîchers en Herbe, Toulouse (Rangueil), 6 juillet 2021

Depuis combien de temps êtes-vous jardinière ?

Depuis que je suis à la retraite, il y a cinq ans. Une amie m'a invitée à rejoindre ce jardin partagé qui était en création. Je ne voulais pas me retrouver seule après une activité professionnelle dense. Je me suis dit aussi que c'était un moyen de se bouger physiquement et de rencontrer des gens. Le projet était intergénérationnel, ça m'intéressait.

Saviez-vous jardiner en arrivant ?

Non, je n'ai jamais eu de jardin. Je voulais justement expérimenter. Au départ, j'avais une parcelle individuelle mais j'ai repris des études en archéologie un peu après. Je pars donc en chantier tous les étés. Même si les autres jardiniers arrosaient ma parcelle, ce n'était pas suffisant, le travail réalisé au printemps était gâché. J'ai donc décidé de n'intervenir que sur la parcelle collective.

Comment êtes-vous organisés avec les autres jardiniers de la parcelle collective ?

Nous jardinons le mardi après-midi avec des horaires qui varient selon la saison. Nous avons rajouté le dimanche pour rencontrer ceux qui travaillent et que l'on ne voyait pas avant. Nous faisons un repas partagé avec une partie de la production tous les quinze jours à partir du mois de juin,

le mardi soir après le travail collectif. La référente envoie la liste des choses à faire dans l'après-midi. Si l'on arrive avant elle, on peut commencer à désherber, semer, arroser, etc.

Avez-vous des responsabilités particulières ?

Je suis référente communication depuis le début. Je m'occupe des mails. C'est moi qui transfère les informations aux autres jardiniers. Il y a d'autres référents pour les adhésions, pour le bricolage, la grainothèque, etc.

Que vous apporte ce jardin personnellement ?

C'est avant tout la convivialité. J'aime rencontrer des jeunes, des gens d'autres cultures. Il y a une bonne ambiance, ça fait plaisir. Travailler la terre aussi c'est important pour le bien être. Vous vous sentez chez vous quand vous êtes impliqué, même en collectif. Le jardin est de plus en plus beau. Ça a mis du temps mais je trouve que c'est bien réussi.



Photo © Alis Mirebeau

Jardin des maraîchers en herbe, Rangueil, Toulouse

Quand vous habitez en appartement, c'est agréable de savoir que vous avez un espace extérieur pour vous poser, parler avec d'autres personnes, lire et/ou rêvasser.



Photo © Alis Mirebeau



Olivier Picard

Jardins d'Autan, Revel, 27 mai 2021

Quel est votre rôle aux Jardins d'Autan ?

Je suis retraité, conseiller municipal et président fondateur des Jardins d'Autan. J'ai participé activement au montage de projet, en partenariat avec les habitants et le CCAS, à l'aménagement et à l'écriture du règlement intérieur.

Aujourd'hui, je gère l'attribution des parcelles, veille aux partenariats avec les autres structures de la ville, fluidifie la vie du jardin et diffuse mes connaissances en jardinage.

Comment les objectifs de ce projet ont-ils été définis ?

Ces jardins sont nés en 2017 d'une volonté du sénateur-maire de l'époque. Nous avons ensuite passé pratiquement une année à établir les objectifs et la forme du jardin. Le but était de créer du lien entre les habitants. La première partie chez nous, c'est l'humain et l'alimentation bien sûr. Cela fonctionne très bien. La plupart des jardiniers vivent en appartement ou dans des logements sans jardin. Certains sont isolés. L'essentiel c'était de leur permettre de sortir de chez eux. Le jardin est génial pour ça parce qu'entre les échanges de plantes et les discussions de jardinage, il y a beaucoup d'occasions de sociabilisation.

Dans le projet d'origine, nous avons aussi inscrit une notion d'éducation au goût. Nous avons donc dédié une parcelle à l'espace jeune. Je m'en occupe avec la responsable de la structure. Les adolescents viennent par groupe pendant les congés scolaires. On leur fait travailler la terre, semer, arroser pour qu'ils comprennent comment on cultive. Quand arrive l'été, on cueille ce qui est mûr, on fait la cuisine et ils mangent ce qu'ils ont planté.

De quelle manière les futurs jardiniers arrivent-ils à vous ?

Nous communiquons dans le bulletin municipal à propos de nos activités, cela permet de se faire connaître. Certaines personnes se rendent aussi d'elles-mêmes au CCAS pour se renseigner. Le bouche à oreille est également très efficace. Les jardiniers parlent souvent du jardin à leurs voisins qui demandent une parcelle à leur tour. Certains restent peu de temps car ils réalisent que la terre est basse ou qu'un jardin familial n'est pas un endroit de villégiature. Nous arrivons à trouver un équilibre entre les différents profils, des jeunes venus du monde entier aux ouvriers retraités du coin, des adeptes de la permaculture aux personnes plus traditionalistes.



Photo © Alis Mirebeau

Jardins d'Autan, Revel



Photo © Adrien Nowak



Dominique Dupouy

Association des Jardiniers
de Tournefeuille, 2 juin 2021

Comment vous êtes-vous engagée dans la création d'un jardin familial ?

Au départ, l'idée c'était de changer de métier. Je travaillais comme chercheuse dans un labo de biochimie. J'étais quelqu'un de peu sociable, souvent seule sur ma paillasse. Je voyais des étudiants mais j'étais assez timide. J'ai donc voulu partir en retraite anticipée pour trouver une autre vie et être utile. J'avais aussi envie d'être plus près de la terre.

Je faisais partie du Club local des Jardiniers de France, une association très ancienne liée aux jardins ouvriers. On avait une revue et on pouvait acheter des paquets de graines qui suffisaient à nourrir une famille pendant une année. À un moment, on a voulu dynamiser ce groupe et on a réfléchi aux actions à mener. On a commencé par une bourse de plantes et l'on a vu que les gens adhéraient. C'était modeste mais on sentait une envie d'échanger sur les plantes à Tournefeuille. L'idée de créer des jardins familiaux est liée à mon enfance. J'habitais à Gennevilliers où mon grand-père avait un jardin ouvrier. Y aller avec lui était la seule sortie que j'avais en lien avec la nature. J'ai vécu 35 ans en appartement donc je n'ai pas jardiné pendant tout ce temps mais une fois que j'ai eu un bout de terrain, je m'y suis remise. La petite graine avait germé.

Comment la Mairie de Tournefeuille s'est-elle liée à ce projet ?

On avait la chance d'avoir une élue dans notre groupe. Elle a proposé que l'on écrive un projet. On a donc présenté deux pages où l'on décrivait un jardin qui était plus qu'un jardin ouvrier : ouvert sur la cité, accueillant pour les enfants, pour les handicapés, dédié à la sensibilisation à l'environnement, etc. Nous étions d'accord pour créer une association mais seulement si la Mairie nous mettait un terrain à disposition à Tournefeuille. Tout le monde nous disait que ce serait difficile mais l'accueil a été positif. Je crois qu'ils nous attendaient. Ils nous ont trouvé un terrain et nous ont beaucoup testés pour voir si cette équipe était capable de mener un tel projet. Nous avons fait de la concertation pendant deux ans avec les futurs jardiniers et la Mairie. Ils ont pris en charge une partie des travaux et nous avons trouvé des subventions diverses pour financer le reste. Nous avons aussi beaucoup travaillé bénévolement. L'association a été créée en 2003 et les jardins ont ouvert en 2005. En 2018, nous avons aménagé un deuxième jardin à Tournefeuille. Nous accueillons aujourd'hui 200 familles sur ces jardins.



Photo © Adrien Nowak

Jardins familiaux de Tournefeuille



Biodiversité : les vrais habitants du jardin



} Paroles de vrais habitants du jardin 36

Paroles de vrais habitants du jardin

Bien sûr, il n'y aurait pas de jardins sans jardiniers sinon ça s'appellerait autrement. Néanmoins, ils ne font qu'y passer. Ceux qui y naissent, y mangent, y dorment et y meurent, ce sont les bactéries, les araignées, les insectes, les oiseaux, les petits mammifères et les plantes. En résumé, la biodiversité. Voici quelques paroles venues des animaux des jardins.

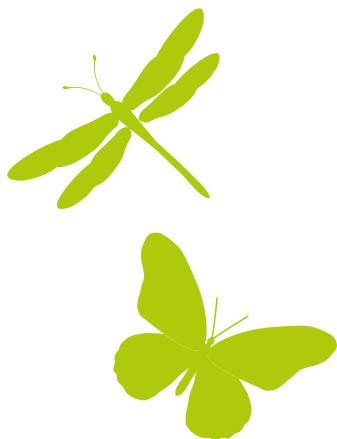


Photo © Stephen James McWilliam



Osmie

Paroles d'osmie

Je suis une espèce d'abeilles mais je ne vis pas en colonie. Je m'installe dans des cavités allongées : des branches creuses ou des coquilles d'escargots. Comme pour beaucoup d'insectes, les produits phytosanitaires ont réduit considérablement nos populations. Heureusement, depuis quelques années, les humains nous installent des fagots de bambous ou de sureaux pour que l'on emménage chez eux. Ça les arrange bien parce que nous sommes des pollinisatrices très efficaces en début de printemps. Tant qu'ils nous offrent le gîte et le couvert, nous sommes d'accord pour rester. À ce propos, nous mangeons du pollen et du nectar. Pensez à laisser un maximum de fleurs sauvages différentes sur le pourtour du jardin, nous aimons la diversité. Merci.

Paroles de collembole

Je fais partie d'une grande et vieille famille, cousine des insectes. Au jardin, on me trouve dans le sol ou dans les composteurs, pas trop loin de la surface mais à l'abri de la lumière. J'habite dans la litière, là où les feuilles et les animaux morts commencent leur décomposition. J'y participe grandement d'ailleurs et c'est comme ça que j'enrichis le sol. Les jardiniers m'apprécient car je rends accessible des nutriments essentiels aux plantes comme le potassium ou l'azote. En plus, je crée des espaces pour les racines en aérant la terre. Je suis même connu pour disséminer les spores des champignons que je mange. Ça fait plus de mycorhizes alors tout le monde est content. Petit message : je n'aime pas qu'on m'enterre trop profondément, évitez de retourner le sol, ça m'arrange.

Paroles de rouge-gorge

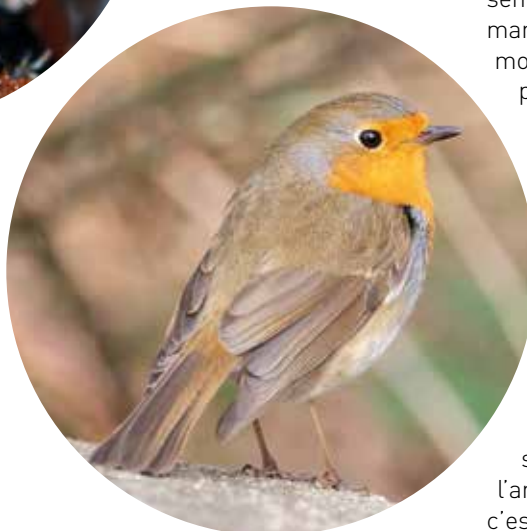
J'ai l'air mignon comme ça mais il ne faut pas trop me chercher. Il est hors de question que je partage mon territoire. Sauf en période des amours bien sûr. Mais sinon attention ! Si je chante toute l'année et que j'ai un beau plastron orange, c'est pour faire peur, pas pour plaire aux humains. Eux, ça va. On s'entraide. Ils m'offrent

Photo © Philippe Garcelon



Dicyrtomina ornata
forma couloni collembole

Photo © Alexis Lours



Rouge-gorge

un espace bien dégagé et riche en nourriture. De mon côté, je mange les escargots, limaces, chenilles et pucerons qui attaquent leurs cultures. Certains de mon espèce s'envolent vers le sud en hiver. Moi je reste au jardin, il y a quasiment tout le temps à manger. Quand il y a moins d'insectes, je me cherche des baies. Alors jardinier, pense à moi : plante des haies champêtres, j'y trouve tout ce qu'il me faut.

Paroles de larves de moustiques

Que vous le vouliez ou non, nous faisons aussi partie de la biodiversité du jardin. Et que vous ne nous aimiez pas, cela s'entend mais sachez que nous, on vous adore. Vous mettez tout à disposition pour nous : vos corps pour notre besoin de protéines et des objets aux parois droites pour que les adultes pondent des œufs bien au sec. Un jour de pluie, le niveau de l'eau montera et moi la larve, je pourrai naitre. Dans une semaine, je serai moustique et je pondrai à mon tour si je ne me fais pas gober avant. Car sous forme de larves ou d'adultes, je sers de nourriture à quantité d'animaux. Si vous ne souhaitez pas me voir proliférer, enlevez l'eau de vos objets, mettez de l'huile végétale, des poissons ou des hormones larvicides dans vos récipients.

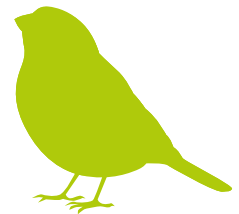
Paroles de hérisson

Parmi les petits mammifères qui fréquentent les jardins, c'est tout le temps moi que l'on met en avant ! Je suis le plus attendrissant avec mon museau tout pointu et ma discrétion à toutes épreuves. C'est vrai que je fais beaucoup de bruit en cherchant ma nourriture au sol. Mais c'est la nuit et je n'ai pas peur des prédateurs, je suis inattaquable quand je me mets en boule. Enfin presque. Ce n'est pas eux le problème de toutes façons, ce sont plutôt les polluants et la disparition des haies. Moi ce dont j'ai besoin c'est de ronciers, de buissons ou de tas de bois pour m'abriter. Et pour ça, vos jardins sont super. Laissez-y un peu de désordre végétal, ça me va bien.



Hérisson

Photo © Tomáš Demšar



Paroles de saltique

Ce n'est pas souvent que l'on parle de moi. Pourtant, je suis une araignée avec un nom de star : *Salticus scenicus*, la comédienne sauteuse. Bien sûr, je ne suis pas bien grande et je me cache assez vite. Avec mes six yeux, je ne risque pas de vous louper. Ils me servent à chasser aussi parce que je ne suis pas du genre à attendre sur une toile. Je me déplace et quand la proie est atteignable, je lui saute dessus et je la mords. Je suis hyper rapide. Je vous débarrasse de beaucoup de mouches et de moustiques sans que vous ne le sachiez, de larves et autres parasites trop petits pour les oiseaux et les reptiles. J'habite au sol près de vos plantes mais continuez à ne pas me voir, ça rend service à tout le monde.



Salticus scenicus

Photo © Alexis Lours



Larves de moustiques

Photo © James Gathany



Jardins partagés, Mane.

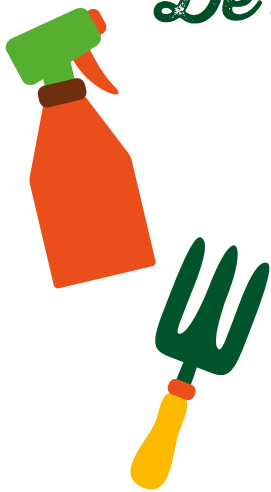
Photo © CD31

Concrétiser un projet de jardin collectif



| | |
|--|----|
| <i>De l'idée au projet</i> | 40 |
| <i>Se poser les bonnes questions pour démarrer</i> | 41 |
| • [Les acteurs]. Un jardin avec qui et pour qui ?..... | 41 |
| • [Les objectifs]. Pourquoi ? Pour y faire quoi ?..... | 42 |
| • [Le terrain]. Où implanter le jardin ?..... | 43 |
| • [Les ressources]. Quels moyens mobiliser pour créer le jardin ?..... | 45 |
| • [Le temps]. Quel calendrier ?..... | 46 |
| <i>Les Étapes pour la création d'un jardin partagé</i> | 47 |
| • Structuration du projet..... | 47 |
| • Analyse du contexte..... | 47 |
| • La mobilisation..... | 47 |
| • La concertation..... | 47 |
| • Les aménagements..... | 48 |
| • L'animation et le suivi du jardin..... | 48 |
| FOCUS | |
| • Charte des jardins partagés..... | 49 |
| • Les documents d'un jardin..... | 50 |
| • La gouvernance au jardin..... | 51 |
| • L'inclusion..... | 52 |
| <i>Les jardins familiaux</i> | 53 |
| FOCUS | |
| Insertion des jardins dans les documents d'urbanisme..... | 55 |

De l'idée au projet



L'idée d'un jardin peut être liée à une opportunité comme la mise à disposition d'un terrain, à une envie partagée de transmettre ou d'apprendre au travers d'un jardin pédagogique, à une nécessité de produire une part de sa nourriture, à un besoin de renforcer les liens d'un quartier et de créer des occasions de se retrouver. Chaque jardin est lié à une histoire.



Photo © Partageons Les Jardins

De l'idée au projet

Les envies, le contexte, les personnes qui seront impliquées dans ce projet, feront de ce jardin un lieu unique. Avant de se lancer dans cette aventure, il est important de se poser les bonnes questions pour construire un projet partagé et réalisable. Les jardins collectifs prennent des formes variées : parcelles individuelles, espaces collectifs, lieux d'expérimentation, vergers, lieux d'agrément,... Ils peuvent être sur l'espace public ou sur un site privé. Chaque jardin a un fonctionnement propre et cherche à répondre aux aspirations de ses usagers : partage et rencontre, découverte et expérimentation, production alimentaire, accueil d'un public spécifique, lieu festif, coin de biodiversité...

De l'idée au projet, de nombreuses questions se posent pour avancer vers sa concrétisation. Comprendre le contexte, les contraintes, les opportunités et définir les orientations sont un préalable. Ce guide vous apportera des éléments d'accompagnement.

Mais nous vous encourageons à rencontrer des jardiniers, à visiter des jardins et à échanger avec d'autres porteurs de projets. Cela ouvrira de nouveaux horizons. La carte des jardins collectifs accessible sur le site internet de Partageons les Jardins vous permettra d'entrer en contact avec des jardinières et jardiniers près de chez vous. partageonslesjardins.fr/carte

Un besoin d'accompagnement pour la création d'un jardin collectif

Les jardins partagés et familiaux sont des outils efficaces pour répondre à de nombreux objectifs (cohésion sociale, santé, développement durable, démocratie locale...) mais, il n'est pas rare que des obstacles les rendent difficilement atteignables (conflits, exclusions...). L'aménagement du jardin et les bonnes volontés ne suffisent pas toujours à créer les conditions nécessaires aux ambitions de développement social et local.

La création du jardin constitue une étape cruciale concernant la vie du futur espace jardiné. La participation des jardiniers, la concertation et la mixité des publics composent le terreau propice à la vie sociale du futur jardin. Mais il ne suffit pas de les décréter pour les faire vivre. Comme les dynamiques collectives, la participation des habitants, l'interculturalité, l'exclusion, sont des réalités complexes. Il apparaît essentiel dans la création et l'animation des jardins collectifs de respecter des principes méthodologiques adaptés aux spécificités de ces contextes. Il est important d'être accompagné par des acteurs locaux formés à ces questions pour atteindre les objectifs. Un guide tel que celui-ci peut être également un appui.

Se poser les bonnes questions pour démarrer

Au démarrage il est important d'écrire le projet et de s'accorder sur un socle commun, même si celui-ci évoluera sûrement au fil du temps et de la pratique de votre jardin. Mais s'entendre sur ces premiers éléments formera une base importante lors de vos échanges et permettra de présenter votre projet auprès des partenaires.

Voici une première liste de questions à laquelle vous pouvez vous atteler :

- [Les acteurs] Un jardin avec qui et pour qui ?
- [Les objectifs] Pourquoi ? Pour y faire quoi ?
- [Le terrain] Où implanter le jardin ?
- [Les ressources] Quels moyens mobiliser pour le créer ?
- [Le temps] Quel calendrier ?

[Les acteurs]

Un jardin avec qui et pour qui ?

De l'idée d'un jardin à sa concrétisation, grave un nombre important de personnes investies de différentes manières dans le projet et dont l'implication pourra évoluer dans le temps. Dans un premier temps, il est important de faire le tour des acteurs potentiels et des personnes ressources, de comprendre les attentes de chacun, d'initier une démarche participative et collective,...

Petit tour d'horizon des personnes qui pourront intervenir dans la vie du jardin :

Celles et ceux qui en sont à l'initiative. Il y a, au début, ceux ou celles qui sont à l'initiative du projet. Cela peut être un groupe d'habitants, une mairie, un centre social, des enseignants, un bailleur social... Ces personnes font germer l'idée d'un jardin, puis peuvent décider de porter le projet ou bien de passer le relais à d'autres.

Celles et ceux qui portent le projet. Leur rôle est de porter, de poser un cadre, d'assurer le suivi tout au long du projet.

Ils et elles décident, financent (ou cherchent les financements), signent la convention et sont responsables du projet.

Cela peut être une collectivité, un centre social, un bailleur social, un promoteur, une association, des copropriétaires, une institution,...

Celui ou celle qui accompagne la création du jardin. Son rôle est d'aider le porteur de projet à réaliser son projet. C'est un tiers qui est neutre et va faire le lien entre les objectifs, les moyens et le cadre du porteur de projet d'un côté et les envies des jardiniers de l'autre selon une méthodologie adaptée. Des associations de jardins familiaux ou le réseau national des jardins partagés, le JTSE, dont Partageons les Jardins est membre, proposent ce service.



Photo © Partageons les Jardins

Concertation
au jardin de Lapujade
à Toulouse

Celles et ceux qui sont associés au jardin.

Tous les acteurs du quartier ou du territoire peuvent être investis dans le projet : centre social, club senior, association environnement, MJC/CAJ, école, ALAE, médiathèque,... Leur implication peut être ponctuelle ou régulière. Associer ces acteurs locaux peut enrichir la vie du jardin, créer des rencontres, ouvrir le jardin à la vie du quartier et favoriser la pérennité du jardin.



Photo © Aliis Mirebeau

*Jolie brochette
de jardiniers,
Jardins d'Autan Revel*

Celles et ceux qui jardinent. Les jardinier·e·s dans toute leur diversité : grand producteur, enfant, senior, occasionnel, permaculteur, traditionnel, artiste, bricoleur, râleur, curieux...

Celui ou celle qui anime le jardin. La vie d'un jardin n'est pas toujours un long fleuve tranquille... Un·e animateur·trice, professionnel ou bénévole, contribue grandement à la pérennité d'un jardin et à la dynamique du groupe. Au travers de rencontres, de formations, de chantiers collectifs, l'animateur·trice permet aux jardiniers de se former, d'échanger et de participer à la vie collective du jardin. Bien souvent, ce sont les jardinier·e·s des commissions animation, formation et/ou événementiel qui tiennent ce rôle.

Et puis tous les autres. Les usages du jardin doivent être divers et variés. Il est enrichissant de garder le jardin ouvert et à l'écoute des autres usagers : les voisin·e·s, les promeneurs, ceux et celles qui compostent,...

Dans le cadre de votre projet, listez les acteurs impliqués ou qui pourraient l'être potentiellement :

- le porteur de projet :
- l'accompagnateur :
- les partenaires :
- les jardiniers :
- autres :

Cette diversité d'acteurs, de partenaires et de personnes investies ou pratiquant le jardin contribuera à la richesse du lieu et à sa pérennité. Réussir à instaurer un fonctionnement collectif et participatif, de la définition du projet à son fonctionnement, implique d'organiser des échanges entre les acteurs, de prendre en compte les souhaits, désirs et contraintes et de s'efforcer de respecter la diversité des points de vue. Il s'agit d'un élément clé de la réussite d'un jardin !

[Les objectifs]

Pourquoi ? Pour y faire quoi ?

Apprendre et comprendre, se détendre, rencontrer ses voisin·e·s, découvrir la terre et le monde vivant, se nourrir, ... le jardin peut répondre à de nombreuses attentes, mais chaque jardin ne peut pas servir à tout. C'est pourquoi il est important de définir ensemble ce que l'on attend de ce jardin pour s'assurer de la réussite du projet.

Un lieu pour se nourrir. La production de légumes et de fruits contribue à l'amélioration et la diversification de l'alimentation et procure une satisfaction au jardinier. L'impact économique ne peut pas s'apprécier qu'en termes purement monétaires, car s'y mêlent la dimension qualitative et le plaisir.

Un lieu de rencontres et d'animation du territoire. Le jardin est également un lieu de rencontres et de convivialité où même des passant·e·s peuvent venir s'attarder sans pour autant en être des acteurs à part entière. Ces nouvelles relations créées dans le jardin peuvent être bénéfiques pour le climat général du quartier et/ou de la résidence. Les habitant·e·s se connaissant, seront amenés à se saluer et à échanger régulièrement.

Un lieu pour apprendre et sensibiliser. Les jardins sont des lieux de (ré)éducation à une alimentation variée et locale. Le jardin est un excellent support pour l'éducation à l'environnement, la sensibilisation à l'écologie et la biodiversité. On peut également y expérimenter de nouvelles pratiques de jardinage ou de bricolage, échanger, se former. On y apprend aussi à mener des projets collectifs qui permettent aux citoyens de s'investir ensemble, de créer, d'inventer, de développer les dynamiques collectives.

Un lieu pour gagner en biodiversité et en fraîcheur. Les potagers peuvent être des puits de biodiversité du fait de la grande variété des plantations et des pratiques écologiques. Ces écosystèmes sont accueillants pour les insectes, oiseaux, petits mammifères, ... En zone urbaine, ces espaces verts offrent des îlots de fraîcheur lors des périodes estivales.

Un lieu pour s'épanouir. Le jardinage est l'occasion de multiples dons, échanges de coups de main et de savoir-faire qui consolident en

Photo © Adrien Nowak



Pied de courgettes

premier le groupe familial, puis les liens avec le voisinage. Cela contribue au renforcement de liens sociaux, de l'entraide et du dialogue.

Souvent le jardin donne un point d'appui aux personnes en difficulté. Participer à un travail productif les aide à retrouver utilité sociale et dignité.

Pour les jardinier-e-s n'ayant pas d'espace extérieur dans leur logement, le jardin peut être un lieu où l'on pique-nique, où l'on invite des ami-e-s, où l'on prend l'air,...

Améliorer le cadre de vie, son quartier, son immeuble. En plus des aspects positifs cités précédemment, les jardins collectifs ont un fort potentiel de valorisation du quartier en occupant des espaces inexploités. Le jardin est un moyen d'engager une démarche positive dans un quartier qui rencontre des difficultés sociales et/ou économiques.

Qu'attendez-vous de ce jardin ?

Quels sont les objectifs que vous souhaitez vous fixer ?



CONSEILS

Un projet trop ambitieux, avec trop d'objectifs, pas assez de moyens en temps ou énergie risque de décevoir et de démotiver. Mieux vaut être raisonnable au départ. Procéder par étapes et réajuster au fur et à mesure le projet assurera une meilleure atteinte des objectifs.

[Le terrain]

Où implanter le jardin ?

Sans terrain, pas de jardin ! Un lopin de terre est la base de tout jardin. Trouver un terrain est une étape clé du projet, c'est là que débute sa concrétisation. Dans certains cas, la recherche de foncier peut s'avérer longue et difficile, notamment en milieu urbain.

Voici quelques éléments pour vous accompagner dans cette démarche :

Définissez certains critères auxquels devra répondre le terrain : un des premiers critères est la proximité avec les jardiniers potentiels et son accessibilité. Un des plaisirs du jardin, est de pouvoir s'y rendre à pied ou à vélo.

Ensuite, d'autres aspects techniques sont à prendre en compte : la surface, l'accès à l'eau, l'ensoleillement, son environnement, la qualité du sol, la disponibilité, la présence de réseaux....

Un endroit stratégique et connu des habitants : plus le jardin est au cœur de la ville et identifié, plus il sera vivant et animé par les acteurs. L'exemple d'un jardin à côté d'un parc pour enfants est une bonne stratégie pour que les parents jardinent tranquillement.

*Jardin du Ramier,
jeu sur les plantes
aromatiques*



Photo © Partageons les Jardins

Pour connaître la propriété d'un terrain, il est possible de chercher sur le site du cadastre le numéro de parcelles et les limites de propriété. Il suffit ensuite de recueillir plus de détails auprès du service urbanisme de la mairie concernée.

Il est important que la propriété du terrain soit très claire. Cela demande un fort investissement matériel et budgétaire. Il est important de sécuriser le foncier.



Le terrain

Photo © Partageons les Jardins

Clés d'analyse d'un terrain

Il est important d'analyser au préalable différents points :

- propriété du terrain et disponibilité,
- environnement proche,
- accessibilité (proximité des habitations, stationnement possible, transport...),
- surface de l'espace (au minimum de 500 à 1 000 m²),
- présence de réseaux,
- accès à l'eau et qualité (eau brute, eau de ville...),
- ensoleillement,
- dénivelé,
- qualité du sol/pollution (chercher l'historique du terrain),
- contraintes de l'urbanisme de la parcelle (inondation, servitude...).

Le choix du terrain pourra faire évoluer le cadre du projet : le fonctionnement, les aménagements, le public,... Certaines contraintes sont l'occasion d'être inventif et d'imaginer de nouvelles formes de jardin. Soyons ingénieux !



CONSEILS

• *L'idéal est un terrain sur lequel le groupe de participants et jardiniers pourra s'investir à long terme. Si ce n'est pas le cas, si le terrain n'est disponible seulement que sur une courte durée, comme sur des friches d'occupation dans l'attente d'un projet définitif, veillez à limiter les investissements matériels, financiers,... imaginez une forme de jardin plus éphémère.*

• *Lorsque le terrain a été trouvé, quelle que soit la situation (achat, location, prêt,...), il est important de mettre par écrit, sous forme de convention, les conditions d'occupation du terrain.*

Des exemples de contrat :

- **Le commodat :** c'est un contrat de prêt gratuit d'un terrain entre personnes (physique ou morale). Il n'y a aucune contrepartie, uniquement les charges d'entretien. Il faut indiquer la durée et les conditions de rupture (préavis, fin de saison).
- **La convention de mise à disposition d'un terrain entre personnes morales :** dans cette convention les différents articles détaillent les conditions de la convention :
Article 1 : objet de la convention (mise à disposition).
Article 2 : usage du terrain (jardin partagé).
Article 3 : état des lieux, limite des aménagements possibles.
Article 4 : durée de la convention, modalité de rupture (durée du préavis).
Article 5 : responsabilités des parties.
Possibilité d'intégrer des conditions et contreparties.
- **Le contrat/ bail de location :** entre les deux entités, implique un paiement de loyer



ZOOM

Zone inondable

Il est souvent difficile de trouver du foncier disponible. De nombreux jardins collectifs se trouvent ainsi en zone inondable.

Il en existe différents types.

Chaque type est lié à une législation spécifique qui régleme les aménagements possibles (taille des cabanons, mise en place de serres, etc) Il est nécessaire de se rapprocher du service urbanisme de la ville pour adapter les équipements. Le plan du jardin sera établi en fonction de l'historique des inondations.



[Les ressources]

Quels moyens mobilisés pour créer le jardin ?

Mettre en œuvre un jardin demande des moyens et des ressources de toutes natures ! Il est important de faire un petit point sur ce que l'on a en poche, ce que l'on peut apporter, bricoler ou ce qu'il sera nécessaire de demander. Les moyens financiers employés pour créer un jardin collectif varient énormément. Ce n'est pas forcément ce qui garantira l'atteinte des objectifs des porteurs de projets.

Côté financier. Réaliser un budget prévisionnel du projet servira à la recherche de financements, à s'assurer de la faisabilité du projet et à définir l'implication des partenaires financiers notamment. Il sera plus facile d'obtenir des fonds pour des actions précises et définies que pour un projet encore relativement vague. Il est souvent plus facile de trouver des ressources pour les coûts d'investissement (achat de matériel, aménagements,...) que de fonctionnement. Établir un budget permet d'apporter du concret, de s'atteler à des aspects « pratiques » et d'éviter de rester sur des concepts ou des idéaux difficilement atteignables.

Les moyens et les financements possibles sont variables selon le porteur de projet. Différentes institutions et fondations peuvent soutenir ce type de projet. Les nombreux objectifs des jardins partagés (environnement, démarche citoyenne, amélioration du cadre de vie, alimentation, santé...) permettent des angles de recherche différents. Vous pouvez trouver une série de mécènes potentiels sur

le site internet de Partageons les Jardins ; ou faire directement vos recherches sur internet avec des mots clés adaptés à votre projet.

Côté humain. Au jardin, beaucoup de choses peuvent être fabriquées, bricolées, récupérées ou troquées. Cela demande du temps et de l'énergie de la part des participants. Cela nécessite également d'activer le réseau d'entraide et d'échanges pour récupérer des matériaux, des plants, des invendus,... C'est l'occasion aussi de créer des liens et faire connaître le projet.

Côté matériel et technique. Pour des questions d'aménagement, d'accès à l'eau, de clôture,..., il peut être intéressant d'échanger avec des professionnels ou avec les services techniques de la collectivité pour avoir leur avis, questionner la faisabilité d'un projet et demander un appui technique. Concernant le matériel de jardinage, selon le fonctionnement des jardins, il peut y avoir du matériel partagé / mutualisé ainsi que des outils personnels. Réfléchir à un achat groupé ou un partenariat avec une jardinerie locale permet parfois d'obtenir du matériel à bon prix.



Récolte de graines au jardin de la résidence Rixens à Toulouse



Photo © Geneviève Demereau

[Le temps] Quel calendrier ?

Le temps du montage du projet, de l'administration et du jardin ne coïncident que rarement. En effet, on peut ressentir des périodes d'attente où rien ne semble bouger, puis tout à coup les choses s'accélèrent. Entre le repérage du foncier, la mobilisation des acteurs, la validation du projet, l'acceptation des financements, la démarche peut prendre plusieurs mois (voire années...). Lorsque le projet est porté par un bailleur social ou une collectivité, ces institutions ont des processus qui demandent des délais : vote du projet, inscription au budget, mise à disposition du terrain. Lors de cette période de « maturation » du projet,

le groupe de jardinier-e-s va peut-être évoluer : certains seront lassés d'attendre, d'autres au contraire vont rejoindre le groupe. Pour que le groupe continue à vivre (et à patienter), des rencontres peuvent être organisées autour de la thématique : fête du printemps, vide jardin, repas partagé, visite de jardins ou initiation d'un lieu de compostage.

Il est important de créer un rétro-planning avec les différentes étapes, pour l'aménagement de la parcelle mais aussi d'un point de vue de l'animation du collectif.

Entre l'idée et l'inauguration du jardin, la durée de l'accompagnement varie entre 12 à 24 mois.



Photo © Partageons Les Jardins

*Distribution des parcelles
au jardin Lapujade à Toulouse*

Les étapes pour la création d'un jardin partagé

Les étapes présentées correspondent à la méthodologie portée par le Réseau National des Jardins Partagés. Les textes suivants présenteront les spécificités liées aux jardins familiaux. Bien sûr, dans chaque cas, la méthode est adaptée et ajustée au contexte, à l'historique et aux acteurs impliqués. Cela permet de baliser les principales étapes du processus, essentiellement dans le cas de jardins portés par une collectivité, un bailleur social ou une institution.

Structuration du projet

Le porteur de projet et le cas échéant, l'accompagnateur, cherchent à mieux définir le projet et à expliciter les objectifs. Il s'agit de réaliser une faisabilité technique, d'estimer les moyens, de définir le rôle des différents acteurs, le calendrier opérationnel. Il est aussi important de spécifier les invariants du porteur de projet : des points qui ne seront pas soumis à la concertation (ex. : horaire d'ouverture, taille du terrain...).

Lors de la structuration du projet, on va constituer le comité de pilotage qui va se réunir aux différentes étapes du projet.

Il peut réunir différentes parties : le porteur de projet dont le responsable qui va gérer les travaux, la structure qui accompagne, la future association gestionnaire,...

Analyse du contexte

Pour le contexte social, il s'agit de repérer les acteurs organisés de manière plus ou moins formelle et de connaître leur point de vue sur le projet. De plus, on va préciser la situation du terrain et la faisabilité technique du projet au travers de la disponibilité du foncier, des potentielles pollutions des sols, des usages actuels, de l'environnement du quartier,...

À ce stade, si les premiers éléments du projet semblent concluants, la démarche se poursuit. Sinon, elle nécessite d'être réajustée. Il est important de ne pas démarrer trop tôt la mobilisation des acteurs, au risque de décevoir si le projet ne peut pas voir le jour.



Photo © Partageons les Jardins

Réunion, Grenade

La mobilisation

La mobilisation est une phase cruciale pour que les différents acteurs puissent participer à la création du jardin, s'y impliquer et se sentir co-responsables. Cette étape permet de compléter le diagnostic en récoltant de nouvelles informations. Plusieurs outils sont utilisables : le porte à porte pour présenter le projet, des affiches, des réunions publiques, de petits événements dans le quartier (repas partagé, fête, présence au marché de quartier, porteur de parole,...). Soyez inventifs pour donner envie au plus grand monde d'adhérer au projet !

La concertation

La phase de concertation peut être animée par différents acteurs : une structure accompagnatrice, la collectivité ou la structure porteuse du projet. Ces temps d'échanges sont l'occasion pour les habitant-e-s, futurs jardinier-e-s et partenaires d'exprimer leurs attentes, leurs envies et d'imaginer le jardin souhaité. Cette étape favorise l'interconnaissance et le brassage d'idées, cela permet également de renforcer la dynamique du groupe et de consolider l'appropriation du projet par les futurs jardiniers.



Photo © Partageons les Jardins

Concertation

Il s'agit de définir à la fois le fonctionnement du jardin et son aménagement. Ces temps de concertation peuvent être aussi complétés par des « chantiers collectifs » directement au jardin ou des visites de jardin, des rencontres,... Il s'agit de nourrir la réflexion et d'éviter de tomber dans la « réunionite » qui risquerait de faire fuir certains participant-e-s. Sur cette phase de la concertation, des allers-retours réguliers avec le porteur de projet sont mis en place pour valider les différentes étapes, préciser les éléments « durs » (ne pouvant pas être négociés) comme le budget, le calendrier, les contraintes techniques,... Les retours du porteur de projet sont rapportés aux participants au fur à mesure pour avancer de concert sur la définition du projet.

Les aménagements

À l'issue de ces échanges, un plan d'aménagement du projet est réalisé intégrant les préconisations issues de la concertation en respectant les contraintes du site et du maître d'ouvrage. Les travaux et aménagements du jardin peuvent être exécutés par le porteur de projet et/ou sous forme de chantiers collectifs.

> Voir chapitre :
« Les aménagements incontournables »

L'animation et le suivi du jardin

Pour aider à l'autonomie du jardin, l'accompagnateur (s'il y en a un) suivra aussi cette dernière phase. Il s'agit à la fois d'accompagner les jardiniers à mieux réussir leurs cultures mais également à enraciner le jardin dans son environnement (travail de médiation, d'écoute,...). Côté jardin, cela peut prendre la forme de chantiers collectifs, de formations techniques, d'organisation d'événements.

L'essentiel est de maintenir la dynamique du groupe et sa capacité à dialoguer. Il est un véritable soutien aux commissions mises en place. Côté porteur de projet, le suivi est primordial. Il prendra la mesure des évolutions au travers de temps d'échanges (une ou deux fois par an) avec certains jardiniers, partenaires, structure accompagnatrice pour être à l'écoute du fonctionnement du jardin, des difficultés qu'il peut rencontrer (besoin de médiation ? formation ? restauration des aménagements... ?) ou des projets nouveaux à développer (une nouvelle fête, un poulailler, un nouveau partenariat,... ?)

> Voir chapitre :
« Comment faire vivre un jardin collectif de manière pérenne »



FOCUS

Charte des jardins partagés

Charte des jardins partagés du réseau national « Le Jardin Dans Tous Ses États »

Un jardin de projet

Un jardin, c'est avant tout un projet. Dans ce sens, nous soutenons les principes suivants :

- › la **diversité des objectifs** contribue à la richesse des projets : écologiques, sociaux, culturels, éducatifs, artistiques, paysagers, thérapeutiques, etc., valorisent au mieux les atouts du jardin.
- › la diversité des publics et des usagers favorise la rencontre, les échanges, l'entraide : **la mixité sociale, culturelle et générationnelle** des acteurs, facilite l'intégration des habitants d'origine étrangère, l'adaptation aux publics en difficulté...
- › la **concertation** est la base indispensable de tout projet. Elle doit impliquer les habitants, les futurs usagers et les intervenants sociaux, élus, techniciens, associations... Cette concertation doit s'attacher à faire ressortir la diversité et l'évolution des besoins, y compris ceux des enfants, des plus démunis et des moins intégrés culturellement, et éviter le « clé en main et le pré-pensé ».
- › l'aménagement doit intégrer le besoin des jardiniers de s'approprier leur jardin, les **spécificités du territoire** et **le mode de vie des usagers**.
- › la **souplesse et l'évolutivité des projets** sont garants de leur pérennisation et de leur cohérence avec leur contexte social, culturel, environnemental, économique et éducatif.

Une qualité de mise en œuvre

Dans la mise en œuvre des projets de jardins, quelles que soient leurs formes, nous nous engageons à promouvoir :

- › la **gestion participative** : elle organise des échanges entre les acteurs, prend en compte les souhaits, désirs et contraintes, s'efforce de faire place à la diversité des points de vue. Les règles d'accès et de fonctionnement sont définies collectivement.



- › l'**animation** : elle permet la pérennisation et l'évolution des projets. Elle est assurée par des personnes reconnues des acteurs, attentives à écouter la parole de tous et capables de comprendre et de guider les pratiques de chacun.
- › le **respect de l'environnement** : il est assuré par la mise en œuvre de modes de gestion et de pratiques culturelles favorisant la biodiversité (sauvage ou domestique), respectueuses du vivant, intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets.
- › l'**intégration paysagère des jardins** : elle doit être recherchée, par la qualité des aménagements et des constructions (favorisant notamment l'auto-construction dans de bonnes conditions), la prise en compte des caractéristiques environnementales des sites, la gestion et la mise en valeur des paysages...

FOCUS

Les documents d'un jardin

À l'issue de la construction d'un jardin, plusieurs outils sont élaborés et partagés pour faciliter le bon fonctionnement du jardin.

- **La charte du jardin et/ou le règlement intérieur** : ce document synthétise ce qui a été défini par le groupe concernant le fonctionnement du jardin, sa gouvernance ainsi que la liste de ses aménagements. Le groupe de participants valide la charte et s'engage à la respecter.

Le règlement intérieur décrit l'organisation propre au jardin. Il est amené à évoluer avec l'expérience, les évolutions du groupe et la structuration du projet.

Les points à traiter dans le règlement intérieur :

Ce sont les points qui doivent être traités dans le document, généralement travaillés par l'ensemble des jardiniers avant l'ouverture du jardin lors des réunions de concertation.

- › Les aménagements du jardin, l'usage et leur organisation,
- › les valeurs,
- › l'organisation des adhésions, la distribution des parcelles, l'accueil des nouveaux,
- › la gestion des communs (jardin collectif, cabanons, outils, haies...),
- › les droits et devoirs des jardiniers,
- › la communication interne et externe,
- › la vie du jardin (ouverture sur l'extérieur, fête, ateliers, partenariat...),
- › le budget (les dépenses à prévoir, le prix de cotisation...),
- › La gouvernance, les référents, les modes de prises de décision.

- **La convention d'occupation du terrain** : ce document expose les conditions de mise à disposition du terrain au groupe de jardiniers (aménagements possibles, coûts, contrepartie, durée...). Ce document encadre l'utilisation du jardin.

- **Le fichier contact** : il facilite les échanges entre les différents membres du jardin et partenaires. Les adhésions peuvent être réalisées sur un questionnaire en ligne, qui permet d'avoir un tableau avec toutes les données sur chaque jardinier à jour

et visibles par toute la commission adhésion et celles et ceux qui doivent communiquer avec les jardiniers.

- **Des outils de communication interne et externe** : bien communiquer est un enjeu important pour le bon fonctionnement du jardin et son ouverture au quartier. Il s'agit d'échanger au sein du groupe, il est important de choisir le bon média, partagé par tous : panneau d'affichage, mail, groupe de discussion numérique, des temps d'échanges,... Pour les jardins où le jardinage est collectif, il peut y avoir un tableau de bord afin de suivre les tâches réalisées et celles qui restent à faire.

Il est intéressant aussi de soigner sa communication extérieure pour garder le jardin ouvert et accueillant : des journées portes ouvertes, des rencontres,... comment les annonce-t-on ? À l'aide d'affiches, flyers, encart dans la gazette du quartier,... un travail sur l'identité du jardin peut être engagé avec la conception d'un logo et d'une charte graphique (même quelque chose de très simple, pour rendre la communication plus efficace et attractive).

- **Les comptes-rendus des réunions, les bilans annuels** sont des traces des échanges et permettent de partager ce qui a été dit avec les personnes absentes de la réunion. Vient ensuite le choix de la diffusion (par mail ? tableau d'affichage ?) afin que chaque membre du groupe puisse y avoir accès.
- **Le budget** : à réaliser en fonction des besoins (achat de nouveaux équipements, outils, la consommation d'eau, la paille...).
- **Le plan du jardin** : pour déterminer l'emplacement des parcelles mais aussi des espaces collectifs. Il est important de le mettre à jour, qu'il soit connu de tous et soit un outil facile à utiliser et à modifier.

FOCUS

La gouvernance au jardin

Le montage d'un projet de jardin partagé est une aventure collective qui va bousculer les habitudes et les à priori de chacun. Pour la majorité des participant-e-s, monter et discuter ensemble d'un projet est une expérience nouvelle. Il faudra acculturer les personnes à tout ce fonctionnement ensemble : ne pas se couper la parole, gérer les tours de paroles, savoir quand discuter en petits groupes puis restituer en plénière, savoir si la prise de décision doit être au consensus ou seulement à la majorité. Le but est d'y aller en douceur pour faciliter cet apprentissage et créer petit à petit des automatismes afin d'éviter de perdre des gens dans le processus. Les réunions ne doivent pas être mal vécues ou perçues comme un temps de travail contraignant mais plutôt comme un moment convivial et enrichissant.

Commission et référents

Exemple de répartition des commissions :

- › Adhésion
- › Administration et vie associative
- › Vie et animation du jardin
- › Médiation
- › Communication/relation
- › Matériel / budget



Photo © Partageons les Jardins

Jardin partagé des Micocouliers

Il est important dès le départ de bien définir le rôle et les tâches de chacun pour que chacun puisse s'investir dans un cadre. Souvent dans les jardins partagés, il est mis en place des commissions qui représentent les organes du collectif. Avec par exemple une commission adhésion, qui gère la liste d'attente et l'accueil des nouveaux arrivants. Il est important de nommer des référents par commission, attention ce ne sont pas ceux qui décident mais ceux qui coordonnent : tiennent à jour les informations, invitent et motivent les jardiniers à participer...

Association de jardiniers

Certains porteurs de projets (mairie, syndic..) demandent que le collectif de jardiniers se monte en association. Il est alors important de rajouter aux étapes le montage d'une association, avec la création des statuts et le dépôt en préfecture. Ainsi il sera nécessaire de faire une convention de partenariat foncière entre l'association et le porteur de projet.



Photo © Partageons les Jardins

Green fee sous la pergola

FOCUS

L'inclusion

Le jardin partagé est souvent l'occasion de proposer un espace de verdure aux personnes qui n'y ont pas accès dans un premier temps. C'est un premier public visé mais qui ne peut pas être l'unique cible du projet. On pense également aux personnes porteuses d'un handicap mais le jardin partagé est ouvert à toutes et tous et donc va plus loin dans ce que l'on entend par « inclusion ». Peu importe sa culture, son origine, sa classe sociale, sa différence, réussir à rassembler tous ces publics est ambitieux mais mérite que l'on s'y attelle et qu'on mette toutes les chances de notre côté pour y arriver.

Comment faire pour être inclusif ?

Cela commence dès la mobilisation, on va cibler avec le porteur de projet, les habitations à aller voir en priorité tout en s'assurant aussi de visiter tout type de quartier et d'habitat pour représenter tout le monde.

Tous les détails comptent à ce stade : de la conception des affiches et des flyers (visuels, taille des textes...), aux dates et heures des réunions publiques jusqu'à la posture lors du porte à porte.

Le porteur de projet est une ressource pour cibler les différents événements locaux susceptibles de toucher différents publics auxquels on peut présenter le projet de jardin.

Lors des réunions de concertation, il est important de donner le ton dès le début afin de faire vivre un moment convivial et valorisant aux participants. Cela passe par de nombreux détails tels que l'accueil personnalisé au début, des outils participatifs et ludiques durant la réunion, un cadre bienveillant où tout le monde peut s'exprimer, des objectifs clairs et atteignables à chaque séance, une attention particulière pour que tout le monde s'exprime, des activités pour occuper les enfants, etc.

Enfin lors du travail sur les valeurs du projet, le fonctionnement et/ou le règlement, il faudra veiller à ce que la charte nationale des jardins partagés soit respectée en incluant tous les publics.

La mission des professionnels qui accompagnent le porteur de projet est de veiller à ce que tout le monde soit à l'aise lors de tout le processus. Ils doivent aménager les réunions et les ateliers pour s'adapter à ces publics : faire en sorte d'accompagner les personnes qui en ont besoin (seniors, personnes porteuses d'un handicap), savoir discerner les profils des personnes et les valoriser dans ce qu'elles aiment faire, veiller à ne perdre personne dans le temps.



Photo © CD31

Jardin de la butte Au bonheur des Ortaliens

Les jardins familiaux

La méthode de l'Association des Jardins Familiaux de la Garonne

Une mairie ayant décidé d'installer sur sa commune des jardins familiaux peut faire appel aux conseils des bénévoles de l'association des Jardins Familiaux de la Garonne. Dans un premier temps, ceux-ci s'assurent que la commune est prête à s'engager dans un projet de « jardins familiaux », appellation protégée par le Code Rural (voir Article L563-1 page suivante). La suite de l'étude consiste principalement en la définition des aménagements pour penser le coût et le calendrier des travaux : cabanes individuelles ou groupées, revêtement des allées, types d'accès à l'eau, mise en commun ou non des composteurs, stationnement, etc. Un nombre de parcelles est aussi établi en fonction du public ciblé par les élus et techniciens. Une moyenne de trente parcelles est une base pour assurer une dynamique de groupe et une consommation foncière raisonnable. La surface de chacune des parcelles oscille entre 100 et 200 m² et ne peut descendre sous 70 m² pour atteindre l'objectif principal de production alimentaire.

Après ces préconisations pour l'aménagement des jardins familiaux, le rôle de l'association est mis en pause jusqu'à la livraison du jardin (sauf demande expresse du suivi des travaux). À ce stade, une convention type est signée pour la mise à disposition du terrain sur une période de dix ou vingt ans et l'association devient alors gestionnaire du terrain.

Le recrutement des jardiniers se fait par le bouche-à-oreille, par de la communication dans les journaux locaux, par la participation à des événements ou par le biais du CCAS local. Dans le cas des Jardins Familiaux de la Garonne, le règlement intérieur est le même pour tous les sites. Les jardiniers peuvent donc occuper leur parcelle dès qu'ils l'ont signé et participé à une réunion de présentation (devoirs et droits du jardinier). Ce règlement est mis à jour régulièrement pour s'adapter à l'usage et aux évolutions de société.

L'offre du Bureau d'Études de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs

Créé au sein de la Fédération en 1994, le Bureau d'études s'est spécialisé dans la conception de jardins familiaux sur l'ensemble du territoire, répondant ainsi aux sollicitations des associations adhérentes, des collectivités locales, des bailleurs sociaux et d'autres partenaires publics ou privés.

Composée de paysagistes et de formateurs, l'équipe du Bureau d'études coopère étroitement avec des architectes, des sociologues et des urbanistes.



Photo © Héliane Ressayres

*Jardins familiaux
FNJFC, Ginestous*

L'écologie urbaine, les rénovations, la densification des villes et villages imposent une prise en compte des enjeux sociaux, économiques et naturels.

Le Bureau d'études propose différentes études paysagères, des missions de maîtrise d'œuvre et de programmation. Chaque processus de création se déroule en quatre phases :

- une phase informative auprès des élus et des techniciens,
- une phase de concertation avec les acteurs de la ville et les habitants pour élaborer un cahier des charges,
- une phase d'élaboration et de présentation du projet avec la remise des plans d'aménagement du site,
- une phase technique : le Bureau d'études est en charge du suivi des travaux et assure les réunions de chantier jusqu'à la livraison.

Article L563-1 du Code Rural relatif aux Jardins familiaux

« En cas d'expropriation ou de cession amiable, dans le cadre d'une opération déclarée d'utilité publique, de terrains exploités comme jardins familiaux, les associations ou les exploitants évincés membres de ces associations pourront, s'ils le souhaitent, obtenir de l'expropriant qu'il mette à leur disposition des terrains équivalents en surface et en équipements, sans préjudice des indemnités dues pour les frais de réaménagement. »



Photo © Loïc bel

Jardins familiaux, Carbone

FOCUS

Insertion des jardins dans les documents d'urbanisme



Quelle insertion des jardins dans les documents d'urbanisme pour permettre leur implantation et leur pérennité ?

Le Plan Local d'urbanisme (PLU) de la commune ou intercommunalité peut évoquer le projet de jardins au sein d'une orientation de son Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), par exemple au titre de la nature en ville, et dans les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) thématiques dédiées à la Trame Verte et Bleue ou à la Nature en ville.

À une échelle plus fine, les OAP sectorielles, qui définissent la composition d'un quartier, peuvent prévoir l'implantation de jardins et en définir les caractéristiques principales, liant leur création à l'aménagement du site.

Au niveau du règlement graphique, il existe deux principales possibilités de classement :

- Dans les zones urbaines (U), le code de l'urbanisme permet à la collectivité de localiser les terrains cultivés et les espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques à protéger. Le PLU les rend alors inconstructibles, malgré leur localisation au sein des espaces bâtis.
- Sur des espaces plus excentrés ou naturels (bords de cours d'eau par exemple), il peut être défini un secteur indicé de la zone Naturelle (Nj comme jardin par exemple), de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL).

Les règles écrites définies viseront à :

- préserver le caractère naturel ou agricole de ces espaces et permettre l'exploitation vivrière,
- permettre seulement les travaux et opérations liées à la gestion de ces espaces (à définir suivant les usages collectifs ou non),

- permettre l'édification d'abris de jardin, avec limitation d'emprise au sol et de hauteur, pour chaque construction ou globalement.

Si le porteur de projet décrit précisément son besoin à la collectivité (délimitation, constructions et aménagements nécessaires, etc.), elle pourra le traduire par des règles adaptées. Le règlement écrit du PLU s'appliquera en effet en cas de demande d'autorisation d'urbanisme.



Exemple PLU - Un secteur Nj entre l'urbanisation et la ripisylve de la Garonne.

Si le projet est suffisamment précis et la volonté de la collectivité affirmée, le règlement du PLU pourra délimiter un « emplacement réservé » correspondant au foncier nécessaire à l'opération, qui sera ainsi gelé. Il s'agit aussi d'informer la collectivité au bon moment, lorsqu'elle écrit ou révisé le contenu de son PLU.

Il faut savoir que, pour toute procédure de révision ou élaboration de PLU, l'information et la concertation avec le public est obligatoire, avec notamment la possibilité d'écrire des requêtes sur un registre à la mairie.



Photo © Altis Mirebeau

Jardins familiaux de la Garonne, Balma



Les aménagements incontournables



| | |
|---|----|
| <i>Les aménagements incontournables</i> | 58 |
| <i>Irrigation</i> | 58 |
| • L'eau brute avec un forage | 58 |
| • Réseau de distribution d'eau brute agricole | 59 |
| • L'eau de ville | 59 |
| • Récupération d'eau de pluie | 59 |
| • Sécheresse et sobriété | 59 |
| <i>Sol et allées</i> | 60 |
| • Le sol | 60 |
| • Les allées | 60 |
| <i>Clôture</i> | 60 |
| <i>Espace de stockage</i> | 61 |
| <i>Mobilier divers</i> | 61 |
| <i>Parcelles</i> | 61 |
| <i>Compostage et déchets verts</i> | 62 |
| <i>Végétaux</i> | 63 |
| <i>Espace biodiversité et animaux</i> | 63 |
| <i>Estimation des coûts</i> | 64 |
| Méthodologie pour estimer ses coûts | 64 |
| FOCUS | |
| Rendre un jardin accessible | 65 |

Les aménagements incontournables

Un jardin partagé ce n'est pas seulement des parcelles ou la vie de groupe, c'est aussi un lieu dont l'aménagement a son importance car toutes ses infrastructures sont mutualisées. C'est tout un espace avec ses différents équipements que les jardiniers et jardinières vont s'approprier.



La qualité des aménagements va contribuer au succès du jardin et elle reflète le degré d'intérêt du porteur de projet et sa compréhension des besoins des habitants et habitantes. Cela peut être un sujet complexe pour ce dernier car il va falloir respecter les lois et les contraintes du PLU (Plan local d'urbanisme) tout en essayant de satisfaire la demande du public.

Irrigation



Tous les usages de l'eau sont encadrés par la réglementation en fonction de différents seuils (agriculture, eau potable, industrie,...). Concernant l'irrigation pour les jardins et potagers particuliers, il n'y a pas besoin d'autorisation pour les prélèvements provenant du réseau d'eau potable ou de récupérateurs d'eau de pluies. Pour tout autre prélèvement (forage, cours d'eau, retenue) supérieur à 1 000 m³/an, il faut faire une demande d'autorisation annuelle de pompage auprès des services de l'Etat. Il existe plusieurs systèmes d'irrigation possibles selon les contraintes du lieu et le budget du porteur de projet.

Nous conseillons de multiplier les moyens d'accès à l'eau pour sécuriser le jardin et avoir une solution de secours en cas de panne sèche de la pompe ou l'épuisement du forage.

L'eau brute avec un forage

Au préalable, il faut déterminer l'endroit où l'eau brute est la plus accessible et avec un débit suffisant.

C'est de l'eau qui sera gratuite pour les usagers car elle ne passe pas par le réseau d'assainissement, mais attention elle est toujours précieuse et peut s'épuiser.

Deux systèmes sont possibles pour récupérer l'eau du forage :

- **Une pompe à bras en fonte à l'ancienne.** Elle ne nécessite pas d'accès à l'électricité et sa robustesse va supporter l'usage quotidien selon sa qualité et si elle est bien entretenue. En revanche elle peut poser problème pour une partie des usagers à cause de l'effort physique nécessaire pour l'activer.



Photo © Héléne Ressayres

Pompe à bras, Jardins partagés, Brignemont

Il faudra prévoir une pompe à bras par forage en fonction de la taille du jardin et de la bonne répartition des points d'eau.

- **Une pompe** qui nécessite l'accès à l'électricité avec une maintenance non négligeable (incident, mise en sécurité, filtre obstrué, panne d'électricité, etc.). Une pompe dans un seul forage peut suffire pour alimenter tout le réseau d'irrigation avec une bonne répartition des robinets dans le jardin partagé. Selon les caractéristiques de la pompe, le débit peut être limité et une quantité maximale d'eau disponible chaque jour. Après épuisement de cette quantité, il faudra attendre le lendemain pour avoir à nouveau de l'eau.

Généralement il est estimé un besoin d'environ 500 litres/m²/an. Avec nos méthodes de jardinage (paillage) et les allées on peut plutôt viser un tiers de ce qui est préconisé soit 175 litres/m²/an. Donc pour une parcelle individuelle type de 20 m², qui est une surface relativement répandue dans les jardins partagés, cela donne 175 x 20 = 3 500 litres soit 3,5 m³ d'eau/an.

Réseau de distribution d'eau brute agricole

Il existe plusieurs fournisseurs selon la localisation du jardin en milieu rural (Réseau 31, Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, différentes ASA-associations syndicales autorisées, etc.). C'est une solution intéressante car cette eau brute sera facturée nettement moins cher que l'eau de ville.

L'eau de ville

Dans bien des cas et surtout en milieu urbain, lorsqu'il n'est pas possible de faire un forage, il faut alors utiliser l'eau du réseau. Son impact sur la ressource en eau est le même qu'un forage mais a un coût puisque l'eau a été traitée. Pour exemple à Toulouse elle est à environ 3,23 € TTC/m³ en 2023. C'est la garantie d'avoir accès à l'eau hors périodes de restriction. Dans tous les cas nous conseillons d'avoir un point d'accès pour l'eau potable en solution de secours, en plus d'un forage qui fonctionnera selon les aléas climatiques et techniques.

L'accès à l'eau du réseau peut nécessiter des investissements supplémentaires si le réseau n'arrive pas déjà jusqu'au terrain choisi pour le jardin.

Récupération d'eau de pluie

La récupération va dépendre de l'aménagement du jardin car si la surface de toit disponible est limitée alors le captage sera relativement anecdotique par rapport aux besoins en eau du projet.

Les cuves de récupération les plus intéressantes avec un bon rapport quantité de stockage/prix restent les modèles de 1 000 litres. Elles ont aussi l'avantage d'être étanches si elles sont raccordées correctement, ce qui évite les moustiques.

Mais il ne sera pas possible de stocker suffisamment d'eau pour tout le jardin partagé même en connectant les cuves en série. Le budget sera trop élevé et la place viendra à manquer sans compter l'impact esthétique. En revanche la récupération d'eau de pluie est une démarche complémentaire avec un fort impact pédagogique.

Sécheresse et sobriété

En période de sécheresse, des restrictions s'appliquent de façon différenciée en fonction de la gravité de la sécheresse. Selon la ressource en eau concernée, les restrictions peuvent également concerner les prélèvements effectués depuis le réseau d'eau potable, la lecture des arrêtés de restriction le cas échéant est conseillée. En cas de prise de restriction, un affichage en Mairie est réalisé dans les communes concernées, sur le site Internet de la Préfecture et Propluvia, dans les médias,...

À noter que les prélèvements d'eau réalisés dans des réserves de récupération d'eau de pluie issue des toitures ou autres surfaces imperméabilisées sont exclus des mesures de restrictions.

Il existe de nombreuses solutions pour économiser l'eau au jardin (paillage, choix des variétés, irrigation au goutte à goutte,...). Des formations existent sur les économies d'eau au jardin.

Sol et allées



Le sol

C'est la base de notre jardin et un aspect à ne pas négliger lorsqu'on démarre un projet de jardin collectif. Tout d'abord le sol doit être analysé en laboratoire surtout en milieu urbain car s'il est pollué au mercure et au plomb, il sera alors impossible de cultiver pour de la production alimentaire (par exemple, le laboratoire Eau Vétérinaire Air du Conseil départemental propose des analyses de sols).

Lorsque l'analyse est bonne alors le projet de jardin peut être envisagé. Cela ne veut pas dire pour autant que le sol va être facile à travailler. Il est nécessaire de prévoir le passage d'un outil pour décompacter et niveler le terrain avant l'ouverture aux habitants. En effet pour des personnes débutantes ou des seniors, le travail du sol (riche en cailloux souvent au départ) peut être un frein car éreintant.

Lorsqu'il s'agit de terre de remblais, de facto de mauvaise qualité, il est impératif de procéder à cette préparation du sol en amont mais surtout à un apport massif de compost en surface. Par la suite, c'est le travail des jardiniers d'améliorer cette terre, d'année en année, grâce aux bonnes pratiques agro-écologiques.

Les allées

Les allées influencent beaucoup l'aspect du jardin et les différents espaces. On pense les allées pour optimiser la circulation et l'espace disponible mais on doit aussi veiller à l'accessibilité.

Une allée principale permet, depuis l'entrée, de se rendre au cœur du jardin partagé et notamment à l'espace de convivialité. Ce cheminement doit être assez large (1 m 50) pour le passage d'un fauteuil roulant et de brouettes mais aussi suffisamment stable. L'allée stabilisée est un coût supplémentaire pour le porteur du projet mais un choix crucial pour marquer l'inclusion dans le jardin. Attention, les allées en concassé calcaire bien moins

chères ne valent pas le stabilisé. De plus ces allées sont beaucoup moins durables sur le long terme.

Les autres chemins plus étroits qui mènent aux parcelles individuelles ou qui séparent les espaces peuvent être enherbés ou recouvert de paillis.

Les allées enherbées sont esthétiques mais doivent être entretenues par le collectif.

Les allées recouvertes de paillis sont aussi intéressantes mais il faut prévoir la pose d'un géotextile avant la mise en place du broyat de bois et l'approvisionnement sera à refaire régulièrement.

Clôture



Dans nos esprits, le cadre est important mais il est surtout rassurant. Même si une clôture peut décourager des esprits farceurs, elle ne garantit pas d'éviter les intrusions. Peu importe la hauteur, si des personnes souhaitent rentrer sans autorisation, elles rentreront.

Dans tous les cas, les incivilités ne répondent à aucune règle en particulier et il peut y avoir du vandalisme sur un jardin clôturé avec du grillage rigide de 2 m 50 de hauteur et aucun problème sur un jardin non clôturé. Et pourtant, ces délimitations ont un coût important dans l'aménagement du jardin partagé.

Cependant, une clôture permet de marquer un espace et de faire comprendre que l'on rentre dans un lieu spécifique avec ses propres règles et son propre fonctionnement. Cela peut aussi limiter le passage d'animaux errants (chiens) ou sauvages (chevreuils).

Le modèle de clôture va dépendre du budget et des contraintes du PLU, par exemple en zone inondable, la hauteur est limitée.

L'esthétisme est à prendre en compte pour avoir un rendu harmonieux, ainsi de nombreux jardins choisissent les ganivelles en châtaigner. Elles ne sont pas là pour empêcher les intrusions mais pour délimiter l'espace tout en facilitant les échanges avec l'extérieur. Les usagers ne sont pas « derrière les barreaux » et peuvent engager des discussions facilement avec les passants. Elles sont aussi très résistantes sur le long terme.

Le portillon d'accès peut être muni d'un boîtier mécanique à code pour éviter les contraintes de gestion des clés pour les usagers. On décide d'un code qui est communiqué uniquement aux adhérents et qui peut changer chaque année. Certains jardins font le choix de rester ouverts en permanence sans que cela ne génère plus de problèmes.

Espace de stockage

Encore une fois c'est le PLU et le PPRI (Plan de Prévention des Risques liés aux Inondations) qui vont conditionner les aménagements possibles en termes de stockage. L'abri de jardin n'est pas toujours possible et peut être contraint à une surface limitée.

Le budget peut aussi être un frein et si l'achat d'abri de jardin est trop onéreux, il est possible de s'orienter vers des petits placards d'extérieur ou des coffres de rangement.

Les abris de jardin, peu importe leur taille, doivent être en bois traité classe 4, avec une épaisseur de bois suffisante concernant leur armature, un toit en tôle, un plancher et si possible des fenêtres pour avoir suffisamment de lumière en journée. L'abri doit être hors sol c'est-à-dire sur des fondations en béton ou sur des plots avec un vide sanitaire. Cela va permettre une meilleure durabilité. De nos jours, les petites cabanes individuelles par parcelle se font moins, au profit de plus grands abris mutualisés. Cela favorise l'esprit de partage. Ils sont aussi un support pour afficher les documents (règlement intérieur, conseils, planning, disposer d'un tableau d'organisation...).

Mobiliers divers

D'autres équipements, plus petits mais tout aussi importants, sont nécessaires pour informer, participer à la convivialité ou améliorer



Photo © Loïc Bel

Cabane, Jardins familiaux de Carbonne

l'inclusion des différents publics. Le panneau d'affichage est indispensable alors que la pergola est seulement un atout précieux et confortable lorsqu'il n'y a pas d'ombre ailleurs au jardin.

Les bancs, les tables de pique-nique sont aussi indispensables sur l'espace de convivialité. Bien qu'il existe de nombreux modèles, l'essentiel est la robustesse (épaisseur du bois utilisé et traitement pour résister aux intempéries).

Dans certains cas, une « serre » est prévue dans le projet. Un vrai petit tunnel maraîcher est un outil avantageux car, mutualisé, il va permettre au collectif qui souhaite faire ses semis de pouvoir les stocker sur place. C'est aussi un abri efficace contre la pluie, lumineux ce qui est agréable durant les intersaisons et aussi pratique pour le stockage.

Parcelles

Les habitants qui participent à la concertation pour créer le jardin partagé vont d'eux même, suite à des discussions, puis en dessinant le plan, orienter la répartition des différents espaces. Pour tenter de répondre à tous les besoins, ils vont proposer une organisation





Photo © Atis Mirebeau

*Aménagements parcelles,
Jardins d'Autan, Revel*

spatiale qui offrira un équilibre entre parcelles individuelles et espaces collectifs. On conseille vivement d'envisager différentes tailles de parcelles. Ce qui permet à des personnes seules de choisir une petite parcelle et aux familles nombreuses de produire plus. C'est aussi l'occasion de partager une grande parcelle à deux ou plus et créer une dynamique d'échanges.

Dans la plupart des cas, une parcelle de culture collective est proposée pour jardiner ensemble et optimiser la production des cultures qui prennent trop de place.

Ce partage de l'espace entre parcelles individuelles et collectives et l'incursion d'individualité dans le collectif est un sujet de réflexion permanent. D'un côté, nous pensons que pour qu'une personne s'ouvre et soit disponible pour le collectif, elle doit pouvoir répondre à

*Composteur,
Jardin pédagogique,
Collège J.-P. Vernant*



ses propres besoins d'expérimentation sur son espace. De l'autre, l'individualité que cela induit peut assimiler le projet à un jardin familial de location de parcelles sous l'appellation de jardin partagé, ce qui n'est pas l'intention de départ.

Compostage et déchets verts

Les bacs de compostage sont également une pierre angulaire du jardin partagé car ils sont toujours plébiscités et peuvent même dans certaines conditions être accessibles aux habitants proches du quartier qui ne participent pas forcément au jardin. On ouvre ainsi à la participation extérieure tout en fournissant de la matière organique aux jardins. Il faut cependant avoir le bon volume et le bon nombre de bacs ainsi que des référents bien formés.

Aujourd'hui toutes les communautés de communes proposent des composteurs à prix réduit et certaines un diagnostic, une formation et un suivi.

Dans les jardins partagés, les volumes de déchets verts s'ajoutent aux déchets organiques de cuisine des adhérents. Cela peut être pensé en amont lors de la confection du plan du jardin pour avoir une zone dédiée au stockage des ressources vertes et des matières (paille, livraison de compost ou de broyat...). Attention à l'aspect esthétique de cette zone qui peut rebuter à l'entrée du jardin si elle est mal gérée ou mal pensée.

Végétaux

La palette végétale du jardin est un aspect intéressant et ludique qui doit être pensée avec le collectif pour donner suffisamment de marge de manœuvre et procurer un sentiment d'appropriation du projet.

On peut imaginer la végétalisation des espaces collectifs et éventuellement la plantation d'une haie champêtre. L'association Arbres et Paysages d'Autan propose un accompagnement sur ce genre de projet avec le programme Plant'Arbre. On peut sensibiliser à la biodiversité et apprendre la botanique au travers d'un chantier collectif qui dynamise la participation.

Certains projets incluent aussi la création d'un verger, ce qui est l'occasion d'aller à la rencontre des arboriculteurs qui s'intéressent aux variétés anciennes et locales. On peut choisir les variétés avec les jardiniers et jardinières sur les conseils d'un professionnel et mener un grand chantier collectif de plantation. Dans certains cas, les plantes aromatiques et médicinales sont également mises en commun pour l'élaboration d'un jardin des sens ou d'une spirale aromatique. Il y a aussi un aspect pédagogique derrière ces démarches pour mieux connaître ces plantes et leurs nombreux usages.

Espace biodiversité et animaux

Lorsqu'on parle de biodiversité, on pense souvent à des aménagements pédagogiques comme les hôtels à insectes ou l'installation de nichoirs même si l'implantation d'une haie champêtre ou d'une mare seront beaucoup plus efficaces vis à vis du vivant dans le rôle de gîte pour la biodiversité.

On peut aussi inclure des animaux domestiques tels que des poules ou des abeilles même si la réglementation peut être un frein. Les ruches peuvent être mise en place avec l'aide d'un apiculteur ou grâce aux compétences d'un habitant volontaire, en prévoyant un espace dédié dans le jardin. Les abeilles seront alors un atout précieux dans la réussite des cultures et un sujet d'apprentissage passionnant pour tout le monde. Cela amènera des sujets intéressants notamment sur le fleurissement du jardin et l'organisation pour prendre soin de ces nouvelles alliées. On gardera en tête que tous les autres pollinisateurs sauvages, comme les papillons

par exemple, sont tout aussi importants et à favoriser dans le jardin ; il n'y a pas que les abeilles domestiques !



CONSEILS

Plus les aménagements sont réalisés en partenariat avec les jardiniers, plus ils sont impliqués dans le processus d'appropriation. Tous les partenariats sont possibles avec des étudiants, des jeunes, des IME pour la construction de certains aménagements.

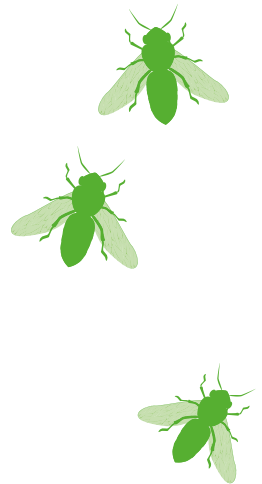


Photo © Hélène Ressayres

Verger, Jardins partagés, Brignemont

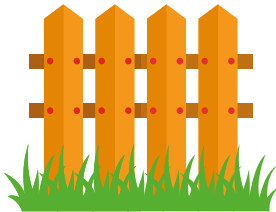


Photo © Adrien Nowak

Poule - Jardin Tourn'sol Tournefeuille

Estimation des coûts

Il n'est pas possible de définir précisément le coût moyen pour la conception d'un jardin partagé car cela peut aller de 0 à 800 000 €. Cela dépend de nombreux facteurs propres au projet : achat d'un terrain ou non, réalisation en interne des travaux par la mairie, choix des prestataires, qualité des aménagements...



Selon les choix, cela peut varier énormément. Les aménagements de base sont à prendre en charge par le porteur de projet pour donner envie aux futurs jardiniers de s'investir dans le projet. On parle de la viabilisation du terrain, du système d'irrigation, du cheminement principal ainsi que des clôtures s'il y en a.

la qualité des matériaux. Que faut-il prioriser en fonction du budget et qu'est-ce qui peut être l'occasion d'un chantier collectif pour dynamiser le groupe et lui donner les moyens de s'approprier le projet ? Toutes ces questions sont différentes pour chaque projet et les cas de figures sont très variés.



Photo © Partageons les Jardins

Plantation

Il faut tenter de faire au mieux malgré toutes les difficultés techniques, légales et financières que peut représenter le montage d'un projet de jardin partagé. L'essentiel est d'être le plus transparent possible sur le travail fait par le porteur de projet et les problématiques rencontrées et de rendre les habitants acteurs de ce projet. Ils seront plus tolérants face aux aléas éventuels (retard des travaux, impossibilité d'avoir un équipement spécifique) s'ils comprennent les enjeux et qu'ils sont inclus dans tout ce travail préliminaire avant l'ouverture d'un jardin partagé.

Certains aménagements peuvent arriver dans une deuxième phase car ils ne sont pas prioritaires mais relèvent plus du confort ou des atouts, comme une serre.

Mais il y a des aménagements à ne pas négliger et à faire dès le départ, notamment pour l'accès à l'eau, mais aussi pour un stockage des outils sécurisé.

Si les équipements ne sont pas adaptés ou insuffisants, cela peut remettre en question la réussite du projet, on pense notamment aux questions sensibles d'accès à l'eau ou de qualité du sol.

Il est intéressant de laisser une marge de manœuvre aux habitants pour qu'ils s'emparent de certains sujets comme les plantations et le fleurissement. On peut même les inclure dans des tâches intéressantes et accessibles comme le montage des abris de jardin. Mais on laissera les travaux plus techniques aux professionnels pour assurer la qualité des ouvrages et une certaine unité visuelle dans le projet.

Méthodologie pour estimer ses coûts

Il est difficile d'évaluer les coûts d'un jardin partagé. Pour un mobilier par exemple cela dépend de la taille, de la matière choisie, de

FOCUS

Rendre un jardin accessible

Parmi les valeurs prônées par les jardins partagés, l'ouverture à tous est centrale. L'aménagement du jardin doit l'inclure dès le départ. Le mobilier et le dessin du jardin sont des clés de voûte de l'inclusion.

On ne pourra pas répondre aux principes fondamentaux des jardins partagés si l'attention à ces équipements et à leurs usages ne sont pas suffisamment pris en compte. Les besoins spécifiques des personnes ne sont pas toujours visibles, il est nécessaire de penser l'inclusion dans un sens large : des difficultés de lecture à celles de se déplacer ou de voir...

Les attentions particulières

- **Stationnement** : prévoir une place PMR identifiée.
- **Accès portillon** : veiller à ce que l'on puisse l'ouvrir facilement.
- **Allée** : les sols stabilisés ou béton sont les plus adaptés. Il est primordial que l'accès aux zones de convivialité soit accessible aux personnes à mobilité réduite. La surface, la largeur faciliteront aussi l'accès à de nombreux autres publics. Les normes sont d'1m50 de largeur.
- **Espaces jardinés** : les bacs en hauteur, appelés aussi bacs PMR (pour Personne à Mobilité Réduite) existent sous de nombreuses formes (et tarifs). Ils peuvent être réservés aux seniors, aux personnes en fauteuil, mais pas uniquement, car de nombreuses personnes se privent de jardinage pour cause de mal de dos et seront ravies de pouvoir en bénéficier.
- **Mobilier** : veiller à la largeur de la porte de la cabane, à son accès, à la bonne hauteur des tables (certaines tables de pique-nique sont proposées avec une partie sans banc pour qu'une personne en fauteuil puisse s'y glisser).
- **Veiller au bon rangement des choses** : un râteau mal rangé peut-être très dangereux pour un déficient visuel (ou toute autre personne d'ailleurs !).



Photo © CD31

Jardin de la butte Au bonheur des Ortalières

- **Une communication adaptée** : une signalétique claire et visuelle avec peu de texte. Des pictogrammes peuvent être plus efficaces que des mots.
- **Des espaces spécifiques** : par exemple, un espace enfants bien délimité et bien placé pour qu'ils sentent que le jardin a été pensé aussi pour eux.
- **Un jardin thérapeutique** : les apports de l'hortithérapie ou horticulture thérapeutique peuvent apporter beaucoup à la conception d'un jardin inclusif.



En 2021, Partageons les Jardins, avec le soutien de l'UNADEV (Union Nationale des aveugles et Déficients Visuels) a mené un travail sur l'accessibilité au jardin pour les personnes déficientes visuelles. Notamment avec l'édition d'un livre « Jardiner du bout de ses doigts » pour le jardinage au naturel adapté et en format adéquat (un format

gros caractères et un format braille). Rédigé à partir de témoignages de jardiniers aveugles ou malvoyants, les textes abordent l'aménagement puis le jardinage en allant de la vie du sol aux méthodes de compostage et en passant par les différentes étapes de la vie des plantes. Il est disponible à l'achat sur le site de Partageons les Jardins.



Comment faire vivre un jardin collectif de manière pérenne



| | |
|---|----|
| <i>S'y mettre à plusieurs</i> | 68 |
| • Règlements intérieurs et chartes..... | 68 |
| • Référents, dynamiseurs, responsables ou autres..... | 69 |
| • Travaux collectifs..... | 69 |
| • Contre l'essoufflement..... | 69 |
| <i>Un jardin vivant</i> | 70 |
| • Rendez-vous réguliers..... | 70 |
| • Ouvrir le jardin..... | 71 |
| • L'implication de tous dans le collectif..... | 71 |
| <i>La multiplicité des usages</i> | 72 |
| • Lieu cultural..... | 72 |
| • Lieu d'agrément..... | 72 |
| • Lieu de convivialité..... | 72 |
| • Lieu pédagogique..... | 72 |
| • Lieu culturel..... | 73 |
| • Lieu d'actions écologiques..... | 73 |
| <i>Rhizomer</i> | 74 |
| • Aider et se faire aider..... | 74 |
| • Recruter..... | 75 |
| • La trésorerie..... | 75 |
| • Les réseaux..... | 75 |
| <i>Les essentiels de la communication</i> | 76 |
| <i>La communication extérieure</i> | 76 |
| • Se faire connaître..... | 76 |
| • Inviter le public aux événements..... | 76 |
| <i>La circulation des messages dans le jardin et entre les jardiniers</i> | 77 |
| • Les documents fondamentaux..... | |
| • Les fiches de fonctionnement..... | |
| • L'historique..... | |
| • Le panneau des apports collectifs..... | |
| • Les outils de communication..... | |
| • La communication événementielle..... | |
| • La médiation..... | |
| <i>Les bonnes idées du réseau des jardiniers</i> | 78 |

S'y mettre à plusieurs

Que l'on parle de jardins familiaux ou de jardins partagés, il est toujours question de jardins collectifs. Ce terme « collectif » est central dans la compréhension des leviers et des freins permettant la pérennité de nos jardins.

Globalement, il y a peu de différences entre un groupe de jardiniers ou un autre ayant décidé de se réunir autour d'objectifs communs. Il leur faut donc s'accorder sur ce qu'ils partagent et établir un cadre pour que des valeurs mutuelles puissent vivre dans le respect de chacun. Il est possible qu'avec le temps, ces objectifs et ces valeurs se modifient ou que des événements extérieurs les remettent en question. Ce constat implique que le groupe conserve une flexibilité lui donnant les moyens de s'adapter aux changements nécessaires. Les travaux sur les étapes de vie d'un groupe et les apports théoriques de l'intelligence collective sont des ressources précieuses pour avancer.

Règlements intérieurs et chartes

Les documents formalisant la pensée commune du groupe sont des références qui permettent de garantir le partage des valeurs et des objectifs. En ça, il est essentiel de veiller à leurs bonnes applications et de faire comprendre à chacun que leur respect induit la bonne santé du collectif. Dans les jardins partagés, ces textes ne sont pas des lois édictées par un noyau et diffusées au reste des membres. Ils sont les règles rédigées par les jardinières et jardiniers pour organiser les besoins de tous. L'accueil de novices nécessite donc un soin particulier.



Photo © Aurelien Ferreira

Jardin pédagogique, Salies du Salat

Il est conseillé de n'ouvrir le jardin à de nouveaux membres qu'une à deux fois dans l'année de manière à ritualiser ce moment et à prendre le temps de leur exposer les valeurs, les objectifs, les besoins de ce jardin.

Ces bases sur lesquelles la vie du jardin s'appuie sont validées ou modifiées chaque année lors de l'assemblée générale ou de la réunion annuelle des jardiniers. Ainsi, elles restent flexibles et adaptées au collectif. L'implication des adhérents dans leur réécriture éventuelle permet de réaffirmer que nous sommes tous différents mais réunis pour composer un projet commun. Les rappels à l'ordre concernant les règles du jardin se réduisent souvent à une nécessité de communication. Il faut réussir à faire émerger la parole afin de comprendre pourquoi la personne ne respecte pas les engagements qu'elle a pris vis-à-vis du groupe. En conséquence, les jardiniers doivent être attentifs à la prise en compte de la diversité des besoins. Si ces besoins vont à l'encontre des valeurs du groupe alors les mesures contraignantes ou excluantes prévues par le règlement doivent être appliquées.

Référents, dynamiseurs, responsables ou autres

Comme vu dans la partie création, nous conseillons aux jardins collectifs de mettre en place des commissions animées par plusieurs membres de l'association. Ces commissions peuvent être redéfinies chaque année. Un écueil souvent recensé est le manque d'implication de certains adhérents. Là encore, l'essentiel est de valoriser les rôles dès l'accueil de nouveaux membres et d'en faire une richesse plutôt qu'une contrainte. Il faut du temps et plusieurs essais pour comprendre le rôle adapté à chaque personnalité, mais l'intention revient à dire « Tu as ta place ici ». Cette attention à l'individualité des jardiniers nécessite d'accepter que tous ne donneront pas le même temps au collectif, qu'un minimum est prévu par les règlements et que l'apport de chacun peut se faire de manière très différente.

Travaux collectifs

Au jardin, c'est bien connu, il y a toujours à faire. Dans un jardin partagé ou familial, il y a encore plus car c'est un lieu à animer où le



Photo © Partageons les Jardins

Réunion de jardiniers

vivre ensemble est aussi important que la production alimentaire. Les tâches relatives à l'entretien des parties communes peuvent devenir des occasions de dynamiser le collectif, de communiquer, d'être inventif, d'être festif. Ces moments doivent être conviviaux de manière à ce que l'on ait envie de consacrer une partie de son temps personnel à la bonne santé du lieu que l'on chérit. Il sera parfois utile de rappeler que ces travaux relèvent d'une obligation conventionnelle.

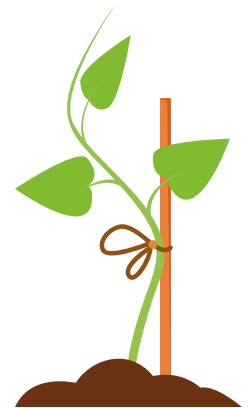
Contre l'essoufflement

Les temps d'essoufflements, de conflits récurrents, de manque de participation, voire de crises sont symptomatiques d'un besoin d'introspection.

Il est nécessaire de se poser les questions initiales. « Pourquoi est-on réuni ? Quelle est ma motivation à adhérer au projet ? Suis-je toujours en phase avec les valeurs du groupe ? ».

Un temps de bilan est aussi particulièrement nourrissant : « Qu'a-t-on accompli cette année ? Quelles furent les moments importants ? ». Ce bilan vise à valoriser les actions du groupe (par exemple créer une frise chronologique illustrée), à se remercier et à regarder concrètement ce qui a été accompli. La mobilisation de nouveaux membres avec des objectifs différents est parfois nécessaire. Enfin, la possibilité d'abandonner un projet qui n'a plus de sens doit aussi exister.

Se faire aider est une bonne idée. Le Conseil Départemental organise des ateliers pour accompagner la vie associative. Partageons les Jardins peut se pencher sur des sujets spécifiques aux jardins collectifs.



Un jardin vivant

Un jardin collectif qui va bien est un jardin vivant. Un espace où l'on aime se rendre pour discuter, cultiver sa parcelle, prendre soin des espaces partagés, se sentir libre de proposer des idées, apprendre de nouvelles choses. C'est un lieu ouvert et attirant pour les personnes extérieures. Un endroit où l'on a des repères.



Rendez-vous réguliers

Les repères temporels sont importants pour la vie du groupe. Les rendez-vous réguliers créent une routine qui consolide l'appartenance et ouvrent un espace d'expression. Dans les jardins ayant de grands espaces collectifs, les rencontres sont souvent hebdomadaires (ou plus). Cela satisfait autant les besoins d'entretien des parties cultivées à plusieurs que ceux de sociabilisation des personnes qui y adhèrent. Là où l'on trouve une majorité de parcelles individuelles, les rendez-vous sont plutôt mensuels : on y travaille, on y boit, on y mange, on y cause.... Tout dépend de la saison et de la nature du groupe.

Dans tous les cas, il est indispensable que le temps de rencontres soit fixe : tous les mardis, le 3^e vendredi du mois, etc. Il en va de même pour les fêtes du jardin : les portes ouvertes du jardin le 2^e dimanche d'octobre, la fête du printemps le jour de l'équinoxe, etc. La tenue de l'assemblée générale est tributaire de questions administratives qui rendent difficile la fixation d'une date récurrente mais c'est un événement annuel éminemment important pour le jardin. Comme précisé dans la partie « S'y mettre à plusieurs », c'est là qu'évoluent les objectifs du groupe, les rôles de chacun. Nous vous conseillons d'en faire un moment festif, joyeux et convivial où les talents de tous pourront s'exprimer.



Un jardin vivant, jardin partagé de Roquettes

Chacun a des besoins particuliers et les rendez-vous peuvent prendre des aspects plus thématiques pour les satisfaire : formations sur les techniques de jardinage (du plus débutant au plus expert), chantiers collectifs d'installation de signalétique, pergola, serre, toilettes sèches, spirale aromatique, mais aussi café botanique, troc de plantes ou de graines, soupes ou confitures collectives, club des petits jardiniers en herbe, l'art au jardin... Ces événements ponctuels seront aussi des occasions d'ouvrir le jardin aux personnes extérieures : jardiniers particuliers, voisins, élus, futurs adhérents, journalistes, famille, amis, etc. La vitalité du jardin dépend beaucoup de sa porosité.

Ouvrir le jardin

Comme décrit dans la partie « Multiplicité des usages », il est important de concevoir le jardin collectif comme un lieu d'animation du territoire. Ses activités doivent être connues à l'extérieur car cela amplifiera sa « désirabilité » et le fait que l'on sache ce qui s'y passe. Même si le jardin est complet et ne cherche pas à recruter de nouveaux jardiniers, il est nécessaire de donner la possibilité à des visiteurs de le découvrir. Ce sera d'ailleurs une bonne occasion de faire le ménage et d'être fiers de ce petit bout de paradis que l'on entretient à plusieurs. L'entre-soi peut être confortable mais il n'est pas conseillé pour faire vivre le collectif dans le temps. Le degré d'ouverture varie beaucoup selon les jardins (et la géographie), certains vivent bien avec un événement annuel, d'autres sans clôture, et peuvent s'apparenter à des lieux publics ouverts en permanence.

L'implication de tous dans le collectif

Partant du principe que le jardin est collectif, il est indispensable que chacun prenne un temps pour le faire vivre à un moment ou un autre. Mais nous n'avons pas tous les mêmes façons de donner.

Il existe des personnes qui aiment faire partie d'un tout mais qui sont très mal à l'aise dans la foule, qui ne supportent pas d'être remarquées ou qui maîtrisent difficilement l'expression orale.

Globalement, une partie des jardiniers aime être dans le jardin mais pas rejoindre les moments collectifs d'ampleur. Ce qui importe c'est de comprendre que certains peuvent ressentir des formes d'empêchement et que le groupe ne doit pas les ignorer. C'est l'inclusion. N'oubliez pas non plus que personne n'est constant dans sa disponibilité morale ou physique. L'empathie est de mise.

Diversifier et rendre visible les tâches : nous vous proposons de trouver un moyen de créer une liste ouverte de tâches (panneau dans la cabane ou autres) qui peuvent être remplies collectivement ou individuellement. Cette liste serait composée de mots ou de pictogrammes pour s'adresser à tous. La confection de gâteaux déposés pour la soirée par un timide cuisinier pourra y être valorisée de même que la recherche de larves de moustiques dans les récupérateurs d'eau, l'accueil du centre de loisirs, le désherbage des allées ou la tenue du cahier de vie du jardin... Il y a tant à faire et à promouvoir !

Il existe des outils participatifs pour comprendre ce que l'on a en commun mais aussi ce que l'on peut cibler chez chaque personne pour permettre la complémentarité. Encore une fois, faites-vous aider pour savoir comment organiser ces démarches : Service de la vie associative du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Le Mouvement associatif, Partageons les Jardins, etc.

*Friche partagée
les bouquetins,
Toulouse*



Photo © Partageons les Jardins

La multiplicité des usages

La partie consacrée aux étapes de création de ce guide propose des objectifs liés aux usages du jardin et avertit qu'il est plus raisonnable au début de les limiter pour être sûr que le cap fixé soit atteignable.



Mais avec le temps et les rencontres, de nouveaux projets peuvent naître. Le descriptif suivant n'est pas exhaustif mais peut être inspirant. Dans tous les cas, il est important de lier ces usages aux compétences internes des adhérents ainsi qu'aux besoins des structures avoisinantes

Lieu d'agrément

Les jardins collectifs sont des lieux de plaisirs où l'on peut se poser pour lire, observer ou écouter les animaux, apprécier les couleurs et les odeurs, goûter des fruits justes cueillis, etc. Des aménagements sont propices au divertissement des sens : plantations définissant des espaces cocons, assises diverses réparties dans le jardin, etc. L'avantage de ces équipements est qu'ils pourront servir à d'autres fonctions. Le petit banc placé en milieu d'allée permettra par exemple aux personnes ayant des difficultés à marcher de faire une pause sur le chemin. Les espaces confinés rassureront ceux qui peuvent avoir du mal à trouver leur place pour des questions de fragilité, de handicap, de situations administrative ou sociale difficiles...

Lieu de convivialité

Il est difficile d'imaginer un jardin collectif sans une table et des bancs. C'est une bonne base pour allonger les conversations et faire naître des échanges diversifiés : interculturels, intergénérationnels, intracommunautaires ou peu importe. Avec le temps viendront peut-être une cuisine extérieure pour déguster des plats du monde entier, des chaises supplémentaires pour la famille, les amis et les autres, une ludothèque, une grainothèque, une bibliothèque, une expérimentothèque...

L'idée est que l'on s'y sente bien et que l'on ait beaucoup de raisons d'y partager du temps avec autrui.

Ces espaces serviront aussi à l'accueil des groupes lors de visites diverses.

Lieu pédagogique

N'importe quel jardin est un support pédagogique, du plus sauvage au plus horticole. Une partie de cette fonction réside donc dans la simple ouverture du jardin. Les sujets sont vastes, nous vous invitons à consulter les



Boîte à livres,
Jardins familiaux
de Tournefeuille

Photo © Adrien Nowak

Lieu culturel

Très généralement, les jardins collectifs ont une fonction de production alimentaire. Ce peut être sous forme de potagers individuels mais aussi de verger, de haie comestible, de jardin à tisanes ou autres aromatiques. Des collectifs ont parfois décidé de diviser les parcelles par légumes plutôt que par famille pour éventuellement économiser l'eau et être plus productif. Un poulailler ou des ruches peuvent aussi pour un temps intégrer l'espace. Il y a pléthore de possibilités, l'essentiel est de garder en tête qu'il n'y a pas une seule façon de faire.



Photo © Adrien Nowak

*Jardin pédagogique,
Collège J.-P. Vernant*

ouvrages liés à l'éducation à l'environnement pour les développer. Toutefois, des groupes de jardiniers peuvent souhaiter enrichir la dimension didactique de leur jardin en créant des espaces spécifiques : hôtel à insectes, mare, terrarium, jardin des simples, des céréales, des plantes tinctoriales, etc. Le jardin est un lieu d'éducation populaire, on peut y aborder presque tous les sujets avec tous les publics. Néanmoins, pour veiller à être inclusif et favoriser l'autonomie, une réflexion sur la signalétique peut être menée (gros caractères, pictogrammes, affichages extérieurs pour les passants, petites pancartes ou gallets semés ici ou là pour informer...).

Lieu culturel

Au programme dans les jardins : concerts, lectures, théâtre, danse, expositions de créations visuelles ou sonores... Les grillages, les cabanes, les fils tendus entre les arbres sont des supports verticaux pour des œuvres, l'espace du jardin est une scène, les allées sont propices aux déambulations. Bien sûr, il est aussi possible de monter une estrade, d'abriter d'éventuels spectateurs sous un toit, de

créer un théâtre de verdure,... Côté législation, les jardins ne sont pas considérés comme des Établissements Recevant du Public. Les contraintes d'accueil des groupes sont donc allégées. Il faudra néanmoins s'assurer que ces actions sont en accord avec d'éventuelles conventions (collectivités, bailleurs...) ou avec le niveau de tolérance du voisinage.

Lieu d'actions écologiques

Une grande partie des jardins partagés a été fondée pour la défense ou la mise en valeur de principes écologiques. Les adhérents des jardins familiaux sont aussi nombreux à adopter les principes agroécologiques. Dans tous les cas, depuis 2019, les produits phytosanitaires sont interdits dans les jardins. Ceci étant dit, les jardins collectifs sont des lieux d'expérimentations formidables pour imiter la nature et mettre en place des systèmes circulaires ou rien ne se crée et tout se récupère (presque). Ces thématiques sont développées dans de nombreux ouvrages.

Rhizomer

Un jardin collectif en bonne santé est lié à un maillage de structures, lieux et personnes. Il n'est pas isolé. Les images du mycélium, du stolon ou du rhizome aident à se faire une idée du réseau de connexions interdépendantes que le jardin crée ou intègre.

Aider et se faire aider

Les liens entre l'extérieur et le jardin sont de natures multiples :

- Les jardins animés par des centres sociaux, nés de la volonté d'un groupe de structures connectées à la municipalité ou de la municipalité elle-même sont par nature attachés à la vie de la ville ou du village. Dans ce cas, le bon fonctionnement sera garanti par l'équilibre entre les volontés de la collectivité et l'autonomie des jardiniers. Cette proximité avec la Mairie doit faciliter l'accès aux équipements et services sans que celle-ci ne fasse reposer trop lourdement sur le jardin ses missions d'actions sociales ou environnementales. Les bénévoles jardinières et jardiniers sont des citoyens volontaires, pas plus.

***Rhizome** : tige souterraine horizontale de certaines plantes dont la face inférieure donne naissance à des racines adventives, et dont la face supérieure émet des bourgeons qui se transforment en tiges aériennes. Le terme de **rhizome** est utilisé dans les sciences sociales, par analogie avec la botanique, pour désigner un type de réseau horizontal dans lequel les hiérarchies sont difficiles à identifier.*



Photo © Partageons les Jardins

Jardin du Ramier, aromatiques

- Les personnes morales à l'origine d'un jardin collectif sont parfois de nature privée : promoteurs, syndicats, ... Dans ce cas, il est important qu'elles s'engagent à conserver dans le temps des rapports privilégiés avec le jardin.
- Il existe au sein de nombreux jardins des parcelles réservées pour des groupes extérieurs issus de structures accueillant les enfants et les adolescents, d'établissements spécialisés, d'associations d'aides à divers publics, etc. Leur vitalité est souvent liée au projet de la personne ou équipe salariée animant ces groupes. La norme est que leur engagement fluctue grandement selon les périodes. Ce constat n'est pas inquiétant, leur présence même épisodique est une richesse pour la diversité du jardin.
- L'aide extérieure peut aussi être ponctuelle : un groupe de salariés motivés pour se retrouver autour d'une cause met son temps au profit du jardin pendant un chantier collectif ou autres. D'autres volontaires comme les services civiques d'Unicité sont en mesure de rendre également des services une fois ou deux fois dans l'année.
- Des espaces du jardin sont aussi parfois des lieux d'expérimentation où des chercheurs proposent des protocoles de sciences participatives. De manière similaire, des associations de conservation de semences y trouvent des possibilités de cultures.
- De leur côté, les jardinières et jardiniers transmettent aussi leur savoir à l'extérieur et se transforment à l'occasion, en animateurs d'éducation à l'environnement lors d'événements liés à la nature ou auprès d'écoles ou autres. Leurs témoignages ou expertises sont des ressources pour le tissu local.
- Dans certains jardins, des adhérents font pousser des légumes pour des associations liées à l'aide alimentaire et fournissent un



Photo © Partageons les Jardins

*Visite des Jardins de Tournefeuille
par des personnes déficientes visuelles*

peu de nourriture vitaminée qui agrémentent les colis des bénéficiaires.

Recruter

Un groupe n'est jamais figé dans le temps. Certains le quittent un jour. C'est un mouvement naturel qui renouvelle les énergies, les idées, les envies. Il est alors nécessaire de recruter pour ne pas s'enfermer. Globalement, il est toujours bon d'attirer de nouvelles personnes au jardin. Au-delà de l'attraction qu'exerce le jardin sur l'extérieur, les jardiniers se doivent d'aller rencontrer le public local lors d'événements. Le forum des associations permet d'être en contact avec des habitants mais aussi avec des associations pouvant être de futurs partenaires (activités sportives au jardin, jardiniers aidant le club jeune à végétaliser leur local, soupe communale préparée par toutes les associations locales,...). Il existe une grande diversité de façons d'être acteurs de l'animation locale.

Il est bon aussi de se poser la question de la disponibilité. Les retraités ne doivent pas s'occuper de tout parce qu'ils sont disponibles. Les jeunes parents malgré leur bonne volonté ne pourront pas donner autant qu'ils le voudraient. Les personnes en reconversion, les étudiants, sont là pour un temps et partiront peut-être quand leur situation aura changé.

La trésorerie

Les cotisations des adhérents constituent une source de revenus pour financer les besoins de l'association. Un jardin ayant une diversité d'activités aura de grandes chances de susciter les adhésions et donc de générer de nouvelles possibilités d'aménagement ou de développement de projets. Les événements au jardin rapportent aussi un peu d'argent. Les subventions municipales sont une autre ressource. Pour des actions ciblées, d'autres acteurs publics ou privés peuvent être sollicités.

Les réseaux

La constitution de réseaux locaux de jardins collectifs, de nature en ville, d'acteurs de l'alimentation, les SEL (Service d'Entraide et de Liaison), l'Université du nous,... sont de bons moyens de trouver des ressources pour le jardin que ce soit en termes d'échanges de pratiques, de bons plans ou de formations techniques etc.



Les essentiels de la communication

Qui dit collectif dit communication et ce, quels que soient les moyens utilisés. De la conversation de trottoir à la stratégie de diffusion, de la salutation à la médiation, l'harmonie du jardin collectif dépend de la façon dont on communique.



Communication extérieure

Se faire connaître

Il est important que le jardin soit connu dans un rayon de plusieurs kilomètres comme un acteur de la commune. Pour cela, vous devez être référencé dans les associations présentées par la Mairie, sur son site internet ou dans les plaquettes qu'elle édite. Vous pouvez aussi créer votre propre plaquette à déposer à la Mairie, l'Office de Tourisme ou autres lieux de renseignements. Une carte des jardins collectifs existe sur le site partageonslesjardins.fr pour être localisé. Certaines collectivités ont prévu un fléchage dans la ville pour faciliter l'accès au jardin. Les abords du terrain sont également importants : un ou plusieurs panneaux accrochés aux grilles du jardin renseigneront utilement les passants.

Toutes les occasions sont bonnes pour parler du jardin : conversations auprès de la famille, des amis, aux abords de l'école, dans les commerces ou pendant les activités sportives... Le marché et les événements publics sont une opportunité pour tenir un stand, vendre ou donner des produits du jardin, proposer un atelier de semis ou autres activités de découverte du jardinage...

Un article ou deux par an dans la presse municipale et locale rappellent l'existence du jardin aux habitants. Il est même imaginable d'y tenir une petite rubrique consacrée au jardinage.

Pour augmenter les chances de partenariats, n'hésitez pas à rencontrer, appeler ou écrire à toutes les structures locales avoisinants le jardin. Ayez un texte type et des images qui leur donneront envie de faire du lien avec le jardin collectif.

Certains jardins ont un site internet, une page sur des réseaux sociaux qui permettent de jeter un œil au jardin sans s'y déplacer !

Inviter le public aux événements

Encore une fois : tous les moyens sont bons. Si vous avez fait des petites affiches, déposez-les dans les commerces ou tout autre lieu passant. Chaque jardinier pourra en avoir à proximité pour les distribuer au cours de sa journée. Le correspondant local du journal et le responsable de la communication de la Mairie sont des alliés incontournables, ce sont eux qui mettront le mieux en lumière vos événements auprès du grand public. Les municipalités ont des canaux de diffusion multiples : sms, réseaux sociaux, applications spécialisées, panneaux lumineux...

Ne les négligez pas. Les autres médias comme les radios locales peuvent toucher aussi un grand nombre de personnes.

Le panneau situé à l'entrée du jardin ou le portillon lui-même sont des surfaces d'affichages propices à faire passer les informations !

Photo © Partageons les Jardins



Panneau d'accueil
Jardins partagés,
Eaunes

La circulation des messages dans le jardin et entre les jardiniers

Voici une série de conseils pour bien communiquer au jardin.

Les documents fondamentaux

La charte et le règlement intérieur sont affichés dans la cabane, archivés dans un classeur et/ou exposés sur le panneau situé à l'entrée (extérieur ou intérieur, à vous de choisir). Afin de les rendre attirants pour le regard, ils pourront être illustrés ou mis en page avec des couleurs.

Les fiches de fonctionnement

Il en va de même pour les fiches référents (une page par commission comportant : le détail des missions, les membres, leur photo et leurs contacts) et les règles de fonctionnement quotidiennes.

L'historique

La frise chronologique du jardin, les photos des meilleurs moments décoreront l'extérieur de la cabane une fois plastifiées ou d'autres endroits au choix. Le livre de vie du jardin sera précieusement gardé à l'intérieur.

Le panneau des apports collectifs

Il peut prendre l'apparence d'un tableau effaçable ou d'une grande feuille que l'on renouvelle dans la cabane. Il permet d'inscrire une liste de tâches ouvertes où les jardiniers écrivent leur nom une fois celles-ci réalisées.



Photo © Adrien Nowak

Affiches Jardin, Collège J.-P. Vernant

Les outils de communication

Un écrit rappelant aux usagers quels sont les outils de communication au jardin peut s'avérer utile. Il donne l'adresse email de diffusion d'informations et de communication avec l'extérieur, celle du site internet, des pages de réseaux sociaux, les façons de rejoindre le groupe de jardiniers sur les applications de messagerie, etc.

La communication événementielle

Les affiches réalisées pour un atelier ou un événement sont disposées partout où vous le pouvez. Les messageries sur téléphone seront un bon canal pour faire des rappels. Notamment pour les chantiers collectifs.

La médiation

Parmi les référents rattachés à la communication, il y a une ou plusieurs personnes qui jouent le rôle d'oreilles. Elles reçoivent les envies, les mécontentements, les échos de crise qui émergent du jardin. Leur mission, s'ils s'en sentent capables, peut aller jusqu'à la médiation, c'est-à-dire l'ouverture d'espaces de paroles. Mais dans un premier temps, ils peuvent se contenter d'être une écoute bienveillante qui recensera les idées ou doléances du groupe.



Bénévolat

Lisa Audebert

Association des jardiniers
de Tournefeuille – 07/07/23

Sur les jardins de Tournefeuille, la dynamique collective a plusieurs volets. D'un côté, celui des jardins familiaux avec les travaux collectifs ponctuels ou mensuels et de l'autre, le temps des bénévoles autour du jardin partagé et des différentes actions de l'association.

Les moments de jardinage collectif se déroulent un samedi par mois sur chaque jardin, celui de Tourn'Sol (derrière le Phare) et celui des Ramée-Culteurs (la Ramée). Des membres actifs du bureau et de chaque Comité de jardin sont présents. Les règlements intérieurs de chaque jardin définissent ainsi l'engagement de chaque jardinier dans le collectif, ils doivent donner de leur temps, en fonction de leur disponibilité. S'ils ne participent pas, ils reçoivent une relance du bureau.

Des bénévoles jardiniers, plus actifs que d'autres, participent à des travaux d'aménagement et de réparation ponctuels (montage de serre, réfection des toits, aménagement d'espaces collectifs, plantations...). Des équipes « techniques » se sont ainsi constituées sur chacun des jardins.

Au centre de chaque jardin, l'association dispose d'espaces partagés (potager et verger collectifs, Butinopolis, espace des tinctoriales, chemins de la permaculture...).

Photo © Adrien Nowak



Jardins familiaux de Tournefeuille

Une trentaine d'adhérents bénévoles (souvent extérieurs aux jardins familiaux) interviennent régulièrement sur ces espaces. Ils viennent le plus souvent les jeudis matins sur Tourn'Sol et apprécient de se retrouver autour d'un café, de papotages et de... jardinage.

Le côté convivial, le lien social, l'accueil, l'entraide sont des valeurs très fortes pour notre association. On accueille les nouveaux et en fonction des saisons, on bouture, plante, greffe, taille, désherbe... C'est aussi une façon de partager des techniques de jardinage au naturel et de répondre aux questions qu'ils peuvent avoir. L'ensemble des bénévoles se retrouve aussi pour préparer les moments forts de l'Association : Troc'Plantes, Vide-jardin, Fête de la Nature.

L'association des Jardiniers de Tournefeuille fête ses vingt ans en 2023. Les jardins existent grâce à la co-construction avec la Mairie mais leur réussite repose fortement sur le noyau de bénévoles qui œuvre sans relâche depuis ses débuts.



Photo © Partageons les Jardins

Collectif AJT

Les
bonnes idées
du réseau
des
jardiniers

Cultiver à plusieurs

Guylaine Bernard

JAAL (Jardiner Autrement en Arize Lèze)
06/07/23

Au jardin partagé Jardiner Autrement en Arize Lèze, il existe dix parcelles familiales de 120 m² et une grande parcelle collective au centre de 800 m² que nous cultivons depuis une douzaine d'années. Nous sommes devenus un groupe solidaire d'une dizaine de personnes avec des liens vraiment forts. Nos rendez-vous ont lieu trois fois par semaine durant trois ou quatre heures. Viennent ceux qui peuvent. On cultive ensemble mais on échange aussi sur nos vies et sur bien d'autres choses. Ça se termine par une infusion où l'on prend vraiment le temps de parler et de partager les récoltes que l'on a faites le jour même. C'est simple. Par exemple, la personne qui a ramassé les oignons dit combien elle en a et les donne à ceux qui les veulent. Chacun répond en fonction de ses besoins.

Nous définissons les plans de culture ensemble mais c'est Armand qui sert de mémoire, qui fait les plants à partir des graines que nous achetons collectivement. Brigitte aussi cultive des plants pour nous tous car elle a une serre. On essaie de dépenser le moins possible. Ça nous coûte environ 20 € par personne et par an en plus de la cotisation du jardin.



Photo © JAAL

Jardinières au travail, Venerque



Photo © JAAL

Plates-bandes, Courges, Venerque

Armand s'occupe de veiller à la rotation des cultures, il nous présente le plan et nous ajoutons nos propositions. C'est évolutif. De mon côté, j'ai pris en charge la construction d'une butte que l'on a fleuri et d'autres projets similaires. Le jardin repose beaucoup sur l'implication d'Armand mais nous sommes plusieurs à pouvoir alimenter cette énergie s'il partait un jour. Nous sommes presque tous retraités et avons du temps pour le jardin. Nos rendez-vous ont lieu été comme hiver. Les travaux sont différents mais il y a toujours à faire. En hiver, on prend davantage soin du sol, de tout ce qui est décoration, de l'entretien de nos cabanons, des nouveaux projets que l'on veut mettre en place, etc. Le printemps et l'été sont consacrés aux cultures et aux récoltes. Nous ne sommes pas complètement autonomes pour notre alimentation. Pour mon foyer, je continue d'acheter un panier par semaine à un producteur mais pour les personnes seules, le jardin est peut-être suffisant.

Pour le moment, les participants ne se renouvellent pas beaucoup parce que la plupart des personnes ont leur propre jardin mais notre ville est en train de changer. Il est fort possible que les habitants des lotissements auront des besoins différents des habitants actuels.



Enfants au jardin

Cédric Martin

Animateur à Partageons les Jardins

Notre association est en charge de l'animation des premières années du jardin partagé. Nous aidons les jardiniers à ne plus avoir besoin de nous. Au cours de ce processus, nous sommes vigilants à l'intégration des enfants dans les activités du jardin.

À la résidence sociale Flore, ils ont participé, entre autres, à l'embellissement des aménagements. Ce côté visible de leur apport permet de leur rappeler ce qu'ils ont fait pour le jardin et les inclut de fait dans le groupe des jardiniers.



Atelier décorations d'hiver pour petits et grands

Séléna Crozes

Jardin partagé de la résidence Flore
Colomiers 13/07/23

Au jardin, nous sommes 15 adultes et 10 enfants. Il y a presque autant d'enfants que d'adultes ! Ils ne font pas que regarder, ils récoltent, ils arrosent, ils désherbent en faisant très attention de n'abîmer ni le sol ni les légumes. Mes trois enfants participent chacun à leur manière. Même le petit de trois ans s'occupe d'arroser le potager. Dans la famille, on est tous très fusionnels à ce niveau-là. Il est possible que les autres enfants ne soient pas aussi actifs sur les parcelles mais quand les parents sont au jardin, ils sont là aussi. Ça apporte un plus, les enfants, c'est la vie. Ça nous permet de parler d'eux aussi avec les autres habitants, pas que du potager. Après, on passe des enfants à d'autres sujets, le travail ou autres. Avoir les enfants au jardin, donne l'occasion de leur expliquer comment on s'occupe d'un potager et comment les plantes poussent. Je pense qu'il faut élever les enfants, leur apprendre à être fiers d'eux-mêmes et leur faire constater que quand on a quelque chose d'accompli devant les yeux, c'est un bon résultat. On leur montre aussi que l'on peut apporter un plus à la Terre. Je crois vraiment qu'il faut leur apprendre tout ça dès tout petit. Ça leur donne envie d'être dehors et de jouer avec ce qui se trouve autour d'eux et d'en prendre soin.

Photo © Partageons les Jardins

Photo © Alis Mirebeau



Incroyables comestibles, Pinsaguel

Les
bonnes idées
du réseau
des
jardiniers

Jardin support

Julie Talbot

Jardins de la résidence du Soumès
Saint-Gaudens 06/07/2023

Le jardin partagé du Soumès se trouve au pied d'une résidence sur une grande parcelle mise à disposition par le bailleur OPH31. Le projet a été porté par plusieurs structures : l'association Graine d'Avenir qui travaille entre autres sur l'accessibilité alimentaire, le lycée professionnel agricole de Saint-Gaudens, l'association Espoir qui gère un centre d'hébergement d'urgence et le groupement d'entraide mutuelle Solifin qui travaille avec des adultes en situation de handicap psychique. Tous les habitants de la résidence ont ensuite été informés et invités à prendre part à la réflexion sur la construction du jardin. Vingt-deux parcelles sont aujourd'hui cultivées dont cinq par des personnes extérieures à la résidence car le jardin est ouvert à tous.

Ces structures animent le jardin de diverses façons. Les élèves du lycée agricole ont planté des haies de fruitiers autour des parcelles dans le cadre d'une session d'agroforesterie.



Jardins du Soumès à Saint-Gaudens



Jardins du Soumès à Saint-Gaudens

Le club Unesco du lycée propose régulièrement des ateliers de dégustation. Des expérimentations comme le paillage laine sont menées. L'association Graine d'Avenir réalise des ateliers sur la vie du sol, les semis, la cuisine et bien d'autres auxquels participent les jardiniers et les personnes accompagnées par le GEM Solifin. L'association Espoir a un rôle de médiation sociale. Ils sont une interface quand il y a des conflits. Une partie de leur public habite au sein de la résidence du Soumès. Le jardin est un outil. Le fait de créer l'association des jardiniers a permis d'améliorer l'estime que certaines personnes, en fragilité administrative, avaient d'elles-mêmes. D'autres, parce que réfugiées, se sentaient extrêmement seules et ont pu créer des liens au jardin. Une personne en situation d'obésité morbide a perdu plus de dix kilos depuis qu'elle jardine et descend tous les jours sur sa parcelle. L'accès digne à une alimentation choisie est aussi très important pour le public bénéficiaire de l'aide alimentaire. Le jardin a des effets aussi bien sociaux qu'économiques et bien d'autres encore en termes de mixité dans ce territoire rural.



Mixité

Bernadette Gasc

Les jardins d'Yvonne
APF France Handicap 07/07/23

Les jardins d'Yvonne sont situés aux abords des bâtiments de la délégation départementale d'APF France Handicap. Ce centre n'accueille du public qu'en journée pour divers services et activités. Le jardin est composé de neuf grands bacs surélevés, cinq bacs ergonomiques destinés aux personnes à mobilité réduite et trois parcelles au sol. Ces espaces sont en location pour 30 € à l'année mais il est possible de les partager. Cela favorise la mixité. Les jardiniers sont aussi bien des usagers ou adhérents de notre association que de personnes extérieures. Les habitants du quartier viennent aussi nous voir au jardin mais plutôt sur des actions ponctuelles comme les portes ouvertes ou autres journées festives.

Ce qui est bien avec ce jardin c'est qu'il permet aux personnes valides d'être sensibilisées aux handicaps. Là, on se mélange tous et ça se fait naturellement. C'est-à-dire que, quand une personne nouvelle arrive et qu'elle voit qu'il n'y a pas de différence entre les participants, ça lui donne envie d'agir de la même façon. Les gens s'entraident en fonction de ce qu'ils savent ou de ce qu'ils aiment faire. Le handicap est secondaire.



Les jardins d'Yvonne, Toulouse

Photo © APF France Handicap



Jardinières en hauteur

Au jardin, tout le monde est jardinier et tout le monde s'entraide quelle que soit sa situation. Beaucoup viennent avec un besoin de toucher la terre, c'est un vrai plaisir pour tous de semer, de planter, de récolter. Nos activités régulières ont lieu tous les samedis. Nous sommes souvent une trentaine, tout confondu. C'est un créneau idéal car c'est le moment où les personnes en situation de handicap sont seules chez elles. Du côté des bénévoles c'est aussi plus pratique car beaucoup travaillent en semaine. La plupart du temps nous y jardignons, mais parfois nous aménageons et décorons l'espace du jardin. Il y aura par exemple bientôt une bibliothèque dans la cabane qui permettra à tous de lire et aussi d'écouter divers ouvrages. Le jardin évolue constamment grâce à l'apport de tous et il est ouvert à toutes nouvelles participations.

Photo © APF France Handicap



Ouvrir le jardin

Christophe Landry

Jardins familiaux de Fonsorbes

07/07/23

Je suis animateur au centre social « La Mosaïque des partages » et référent des jardins familiaux de Fonsorbes. Ces jardins se trouvent sur deux sites différents mais peu éloignés l'un de l'autre. Ce sont des parcelles individuelles à vocation alimentaire. Mon rôle est de gérer les locations, encaisser les loyers et organiser quelques animations. Cette année, nous avons eu un partenariat avec la médiathèque pour avoir un impact plus grand sur la population et proposer de nouvelles activités. Nous avons donc décidé de proposer des temps au jardin et à la médiathèque pendant le week-end national des Rendez-vous au jardin. Originellement, nous avions une grainothèque au centre social où les adhérents venaient prendre et déposer des graines de leurs parcelles. Elle fonctionne assez bien, entre autres grâce au partenariat que nous avons avec l'association des jardiniers du Cercle des Fontaines dont l'un des adhérents donne beaucoup de graines. Néanmoins, nous trouvons qu'elle n'avait pas assez d'impacts sur le reste de nos adhérents du centre social. Nous avons donc profité des Rendez-vous au jardin pour déplacer cette grainothèque à la médiathèque.

Photo © Partageons les Jardins



Plants grainothèque, Fonsorbes

Une grande attention a été donnée à l'installation de cet objet pour lui permettre d'être plus visible : des ateliers de jardinage en amont, des partenariats avec l'association Graines d'artistes pour monter une exposition et avec la Chorale de l'EPHAD pour animer l'inauguration. Il y a eu beaucoup de monde ce jour-là à la médiathèque, ce fut donc pour nous l'occasion de faire connaître nos jardins familiaux auprès d'un grand nombre de personnes. Le lendemain, la fréquentation fut moins importante mais nous avons pu proposer des ateliers et des visites. Il nous arrive aussi de recevoir les groupes du centre de loisirs et des écoles sur d'autres créneaux. Nous souhaitons avoir un public large et que les jardins soient un support pédagogique. Les référents jardiniers sont là pour accueillir les visiteurs et donner des informations. Nous avons à cœur que le jardin soit ouvert et accueillant.



Photo © Partageons les Jardins

Stand jardin, Fonsorbes



Partenariats

Marie-Claire Labédan

Les jardins du lac
Flourens 05/07/2023

Notre jardin se trouve, depuis 2015, dans le parc du Pôle Social Éducatif et Professionnel « Le Chêne Vert ».

Nous avons une convention avec l'ANRAS (Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire) pour la mise à disposition du terrain, l'accès à l'eau et l'électricité. Dans le cadre de cette convention, nous réservons une parcelle à l'usage des résidents de la maison relais qui se trouve également sur le site. Ils font partie intégrante du jardin, reçoivent les informations comme les autres jardiniers. C'est très enrichissant pour nous de les accueillir. Nous avons créé ensuite un autre partenariat avec le restaurant d'application du Chêne Vert : nous cultivons pour eux des carrés de plantes aromatiques qui sont utilisées ensuite au restaurant d'application (restaurant ouvert au public permettant aux apprentis et étudiants de mettre en pratique leur formation).

Sur le site figure aussi une ferme pédagogique où nous venons récupérer du fumier pour notre jardin.



Photo © Les jardins du lac

Jardins du lac, Flourens



Photo © Partageons les Jardins

Travaux aux jardins du lac, Flourens

Nous sommes également en lien avec le SPF (Secours Populaire Français) de Balma. Cet organisme met en place des aides alimentaires pour les personnes en difficultés de Flourens et d'ailleurs. Une parcelle de 150 m² leur est réservée. Nous cultivons et fournissons des produits frais : haricots verts, tomates, courgettes, cucurbitacées et autres. Pour jardiner cette parcelle, nous organisons des moments communs que nous communiquons par mail mais il existe une possibilité d'aide ponctuelle en veillant par exemple à l'arrosage ou au désherbage.

Des adhérents-sympathisants qui n'ont pas de parcelle individuelle viennent aussi aider sur cette parcelle et tous les lieux collectifs. Notre règlement intérieur indique que tous les jardiniers doivent participer aux travaux en commun et même si tout le monde ne vient pas en même temps, tout le monde donne au collectif à un moment ou à un autre.

*Les
bonnes idées
du réseau
des
jardiniers*

Diversifier les activités

Myriam Lhermitte

Présidente des Jardiniers de Montrabé
05/07/2023

Le rucher des Jardiniers de Montrabé : une diversification attractive des activités !

Au départ, nous étions un petit noyau de personnes à s'être rencontrées suite à un concours de la Mairie sur la biodiversité dans les jardins. Nous avons alors réalisé que l'on ne se connaissait même pas entre voisins et que chacun devait avoir des astuces à partager. De fil en aiguille, on a organisé des sorties nature, des ateliers, des échanges de plants, de semis. Nous avons créé une association de jardiniers et petit à petit des gens ont adhéré. Certains n'avaient pas de jardins ou des petites parcelles et nous avons commencé à penser que nous avions besoin d'un lieu. La Mairie nous a mis un terrain à disposition en 2017.

L'idée du rucher est née plus tard, après avoir suivi une formation d'apiculture et comme le monde est petit, il s'est trouvé que le formateur, Jacques, était de Montrabé. À la suite de cette rencontre, notre association a proposé de monter un rucher partagé afin de nous occuper de ruches et de former régulièrement des gens. L'objectif de mieux faire connaître les abeilles et que les gens n'en aient plus peur. Comme il faut avoir l'accord du propriétaire pour pouvoir planter des ruches, nous avons demandé à la Mairie ce qu'elle en pensait. Les élus à l'environnement étaient partants mais le Maire craignait les risques en termes de responsabilité. Face à ce refus, un habitant nous a proposé de les mettre sur une grande parcelle dont il était propriétaire à l'écart du village. Après quelques temps, le Maire est revenu sur sa décision car il s'est rendu compte qu'une abeille, c'est quand même fascinant et pas si dangereux que ça si l'on respecte la réglementation. Donc les élus nous ont permis d'installer les ruches à proximité du jardin. Ils nous ont payé tout le matériel nécessaire à l'apiculture et ils ont même mis une équipe à notre disposition pour les déplacer. Le rucher est situé juste avant l'entrée du jardin. Ainsi, les visiteurs ont un accès aux ruches sans avoir à entrer dans le jardin et les abeilles peuvent quand même polliniser nos plantations !

Lors de l'inauguration, nous avons initié une cinquantaine d'habitants à l'apiculture, c'était une très bonne sensibilisation locale. Nous leur avons aussi présenté le jardin et proposé des ateliers. Puis, nous sommes intervenus dans les écoles et au centre de loisirs. Récemment, la Mairie nous a fait réaliser un grand panneau pédagogique que l'on va poser devant le rucher. Ils ont prévu aussi des pancartes indiquant la position du rucher dans la commune. Ce projet a valorisé notre jardin et favorise les adhésions à l'association.



Ruches

Semences partagées

Bernard Guigou

« Occupe-toi de tes oignons », du lien autour des semences – Jardins de Périole, Balma
05/07/2023

*Les
bonnes idées
du réseau
des
jardiniers*



Photo © Alis Mirebeau

Jardins familiaux de Périole

Au sein des jardins familiaux de la Garonne, le collectif « Occupe-toi de tes oignons » anime un réseau de jardiniers semenciers. Des graines d'une variété locale d'oignons sont distribuées aux participants. Ceux-ci les sèment et les cultivent pour leur consommation. Il leur est seulement demandé de laisser un oignon monter en graine pour la saison suivante.

Tous les ans en septembre, une fête du battage est organisée au jardin de Périole à Balma. Les adhérents des six jardins familiaux gérés par notre association sont invités à y participer. Chacun apporte ses oignons arrivés à maturité et tous s'occupent du battage. Nous n'utilisons pas de machines, seulement l'action de frapper manuellement les plantes sèches contre les parois de bassines. Des tamis nous servent à séparer les graines des autres résidus. C'est l'occasion de vivre un moment convivial avec les jardiniers et jardinières. L'objectif, c'est de mélanger les gens. Ils viennent parler de leur jardin, de leurs expérimentations, etc. On a commencé avec les oignons mais on le fait aussi avec les salades parce que ça monte facilement en graine. Avec le temps, on ne sait plus trop de quelle variété il s'agit, mais ça ne fait rien, ça permet de donner des graines à tous.

Cette année, on aura des radis noirs en plus. Bien sûr, pour un jardinier qui vient avec sa production, il y en a trois ou quatre qui arrivent les mains dans les poches. Ça fait partie du jeu. Heureusement les plantes sont généreuses en graines.

La fête du battage est aussi le jour où l'on remet à « Pétanielle » les bottes de céréales cultivées dans nos jardins. Cette association agit pour la conservation du potentiel génétique de variétés anciennes de céréales. Chaque année, elle distribue des semences aux volontaires qui consacrent 1m² à la culture de blé tendre, blé dur, orge, avoine ou autres sur leur parcelle individuelle. La récolte est mêlée à celles de paysans partenaires cultivant aussi ces céréales. Une partie alimente le conservatoire, une autre est consacrée à fournir de la matière à des boulangers qui redistribuent le pain aux jardiniers moyennant une petite rétribution. Nous avons également mis en place un lopin où nous faisons pousser différentes céréales. Cet espace de démonstration nous a servi cette année à sensibiliser les jardiniers lors de notre assemblée générale.



Photo © Aurélien Ferreira

Céréales anciennes



Intégrer de nouveaux jardiniers

Sandrine Pages

Jardin partagé des Arènes Romaines
Toulouse

Le jardin partagé des Arènes Romaines est composé d'une quarantaine de petites parcelles individuelles et de différents espaces collectifs. Originellement, le règlement intérieur stipulait qu'une personne voulant intégrer le groupe ne pouvait jardiner que sur les parcelles collectives pendant une durée d'essai.

Photo © O. Jardin Romain



Jardin des Arènes romaines

Il était aussi écrit qu'il ne lui était pas possible d'être présente seule au jardin et de ce fait, on ne lui transmettait pas le code d'entrée. Heureusement, un règlement ça se modifie et on a tout de suite mis les nouveaux venus à l'aise en leur confiant le code dès l'adhésion. L'idée d'attendre un moment, c'était afin de savoir s'ils avaient vraiment envie de jardiner et s'ils s'investissaient pour les bonnes raisons : le partage et les moments conviviaux. On ne peut pas accueillir des personnes qui ne viendraient que pour prendre des légumes et repartir chez eux.

Notre jardin existe depuis 2014 et une partie vieillissante du groupe ne peut plus participer aux travaux collectifs. Au fur et à mesure des années, nous allons perdre une partie de nos membres les plus âgés. Nous sommes donc très volontaires pour trouver de nouveaux jardiniers.

Au dernier forum des associations de notre quartier, nous avons rencontré une personne très dynamique avec une forte envie de jardiner. Comme elle était volontaire pour entretenir le jardin collectif et qu'elle aidait les personnes ayant le plus de besoins, on a inventé un système de tutorat pour elle. On a demandé aux jardiniers s'il y avait des volontaires pour partager une parcelle et c'est comme ça que ce binôme de femmes s'est créé : une plus jeune et une plus âgée. Des essais avaient eu lieu dans ce sens auparavant : Anne Marie m'avait laissée un peu de place sur sa parcelle pour mes pieds de tomates et j'ai partagé ma parcelle pendant 2 ans avec Florence. Nous pensons inscrire cette possibilité dans notre règlement et faire en sorte que ce modèle puisse se reproduire sur d'autres parcelles si le binôme fonctionne. C'est très encourageant pour la suite.

Moment de partage, Jardins partagés des arènes romaines



Photo © O. Jardin Romain

Pour aller plus loin **Webographie**

Partageonslesjardins.fr

Centre de ressources en ligne (informations du réseau, jardinage écologique, matériel, recherches de financements, outillthèque, grainothèque, bibliothèque...)

**Info > contact@partageonslesjardins.fr
06 87 37 81 67**

Jardins collectifs

<https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl01-368.html>

http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2007/lebescond_m/pdf/lebescond_m.pdf

<http://lizchristygarden.us/>

Jardins familiaux

<https://journals.openedition.org/insitu/19352>

<http://www.jardins-familiaux.asso.fr/>

<https://www.cnjcf.fr>

Jardins partagés

<http://jardins-partages.org>

<http://jardins-partages.org/IMG/pdf/JTSE-leger.pdf>

Jardins pédagogiques

<https://www.jardinons-alecole.org/>

Jardins thérapeutiques

<http://www.jardin-therapeutique.net/>

Pour le Conseil départemental 31

<https://www.haute-garonne.fr/service/les-jardins-collectifs>



Partageons
les Jardins!



PARTAGEONS LES JARDINS
contact@partageonslesjardins.fr
06 87 37 81 67



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
1, Boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
05 34 33 32 31